



2015

PLAN DIRECTEUR

REVITALISATION DU BOULEVARD GOUIN

RDP
PAT facebook.com/rdp-pat
ville.montreal.qc.ca/rdp-pat

 Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal 



C'est avec énormément de plaisir et de fierté que nous vous présentons le *Plan directeur pour la revitalisation du boulevard Gouin*. Son élaboration est le couronnement d'une suite de réflexions et de travail acharné, tant de la part des citoyens que de l'équipe de la Direction du développement du territoire et des études techniques de l'arrondissement.

À travers de nombreuses actions, cette démarche consultative a permis de mettre de l'avant l'intérêt collectif relié à l'amélioration d'un milieu de vie, où l'équilibre est prioritaire entre les différentes fonctions urbaines existantes comme l'habitation, le secteur commercial, le transport actif, les espaces publics et verts. En identifiant les préoccupations, les priorités et les attentes de chacun, le plan directeur propose de faire du boulevard Gouin un lieu accessible, sécuritaire et en harmonie avec son milieu, qui profitera à l'ensemble de la population.

Je vous invite donc à prendre connaissance, dans ce plan, des étapes qui ont été réalisées dans le cadre de la démarche consultative, ainsi que des différents diagnostics et recommandations qui ont été établis à la suite des rencontres. Vous y trouverez également les orientations, les lignes directrices ainsi que le plan de mise en œuvre qui sera réalisé dans les prochaines années.

Je remercie, encore une fois, tous ceux et celles qui ont contribué à l'orientation et au contenu du plan directeur. Je souhaite que la revitalisation du boulevard Gouin permette aux citoyens de profiter au maximum des richesses, patrimoniales, culturelles, panoramiques et naturelles du secteur. Elles deviendront les nôtres, les vôtres.

La mairesse de l'arrondissement

Chantal Rouleau
514 868-4050



Suzanne Décarie
Conseillère de la Ville
District de Pointe-aux-Trembles
514 515-7224



Richard Guay
Conseiller de la Ville
District de la Pointe-aux-Prairies
514 868-4356



Giovanni Rapanà
Conseiller de la Ville
District de Rivière-des-Prairies
514 868-5558



Gilles Déziel
Conseiller d'arrondissement
District de Pointe-aux-Trembles
514 868-4352



Manuel Guedes
Conseiller d'arrondissement
District de la Pointe-aux-Prairies
514 872-6041



Nathalie Pierre-Antoine
Conseillère d'arrondissement
District de Rivière-des-Prairies
514 868-4052



Le plan directeur du boulevard Gouin est une étape importante puisqu'elle est l'aboutissement d'un travail de concertation extrêmement enrichissant entre l'arrondissement et la population.

De nombreux citoyens ont démontré un intérêt pour ce projet de revitalisation. D'ailleurs, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont posé leur candidature lors de la création du comité de travail.

Depuis décembre 2013, les douze membres du comité de travail, dont cinq résidents de l'arrondissement, ont mené un travail rigoureux. Au terme des neuf rencontres, leurs réflexions et leurs recommandations ont permis à l'arrondissement d'établir un diagnostic exhaustif de la situation existante, de définir l'énoncé de vision et d'identifier la priorité des interventions futures.

En tant que présidente du comité de travail, j'ai été témoin de l'implication exceptionnelle de chacun des membres, et je désire saluer particulièrement le temps précieux qu'ont donné ces citoyens à un projet qui, visiblement, leur tenait à cœur et qui servira à l'ensemble de la population.

Nathalie Pierre-Antoine
Conseillère d'arrondissement - District de Rivière-des-Prairies
Présidente du comité de travail sur la revitalisation du boulevard Gouin

Table des matières

Introduction	7
1. Contexte	8
1.1 Site d'intervention	8
1.2 Historique	9
1.3 Démarche consultative	10
2. Diagnostic	11
2.1 Démarche	11
2.2 Enjeux	12
2.2.1 Circulation	12
2.2.2 Espaces publics	17
2.2.3 Espaces privés	29
2.2.4 Vie civique	35
3. Vision	41
4. Orientations et lignes directrices	46
4.1 Développer un cadre de vie sécuritaire propice à l'épanouissement des familles	46
4.2 Mettre en valeur les richesses exceptionnelles du boulevard Gouin et ses abords	48
4.3 Lignes directrices d'aménagement	51
5. Concept d'organisation spatiale	52
6. Plan de mise en œuvre	57
Conclusion	62

Introduction

Le boulevard Gouin constitue une voie panoramique exceptionnelle. Long de 50 kilomètres, il est la plus grande artère parmi les 7700 rues de Montréal et l'une des plus anciennes de la ville. Sur le territoire de l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, il représente un parcours de 15 kilomètres qui porte encore aujourd'hui les marques des différentes époques de son développement. Maintes fois laissé aux ravages du temps, le boulevard Gouin présente actuellement des aspects moins reluisants quant à la qualité de son infrastructure.

En 2013, l'arrondissement a choisi d'amorcer un processus de revitalisation. Cette action s'inscrit dans une volonté affirmée d'amélioration de ce patrimoine qui bénéficiera aux utilisateurs actuels, mais aussi aux générations futures. Dans le but d'encadrer cette revitalisation, l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles a fait le choix de se munir d'un plan directeur. Ancré dans un souci de participation citoyenne, le contenu du plan directeur pour la revitalisation du boulevard Gouin constitue le fruit d'une collaboration étroite entre l'arrondissement, ses citoyens et son milieu associatif.

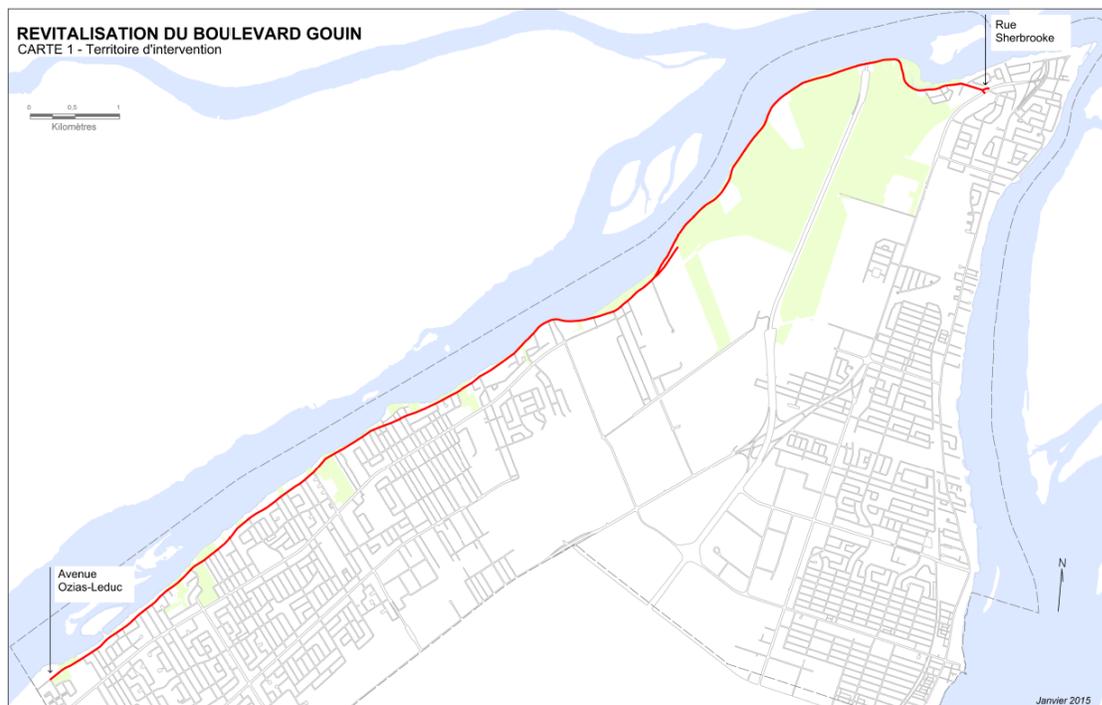


1. Contexte

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles a identifié le boulevard Gouin comme une priorité au cours des prochaines années. L'objectif premier est de se doter de lignes directrices permettant d'orienter les interventions futures. Pour ce faire, l'arrondissement a choisi d'élaborer le présent plan directeur de revitalisation du boulevard Gouin. Ce document vise à munir l'arrondissement d'une planification fondée sur un diagnostic des potentiels et des contraintes du boulevard Gouin.

1.1 Site d'intervention

Le territoire d'intervention du plan directeur vise les terrains publics et privés situés de part et d'autre du boulevard Gouin dans sa portion située entre l'avenue Ozias-Leduc et la rue Sherbrooke Est.



1.2 Historique

Avec le temps, ce secteur a connu une hausse de densité de population et, par le fait même, une augmentation d'achalandage. Par ailleurs, que ce soit en raison des poteaux électriques dans les voies de circulation, de l'état des infrastructures routières et les dangers que ceux-ci peuvent représenter, ou encore le manque de trottoirs et de voies cyclables sécuritaires, les citoyens ont exprimé, à l'administration municipale, leurs inquiétudes. Prenant la situation au sérieux, l'arrondissement a entamé des démarches en vue de revitaliser le boulevard Gouin sur son territoire. De là ont suivi des consultations publiques, un comité de travail multidisciplinaire ainsi que plusieurs activités participatives dédiées aux résidents et organismes de l'arrondissement.

Six enjeux proposés lors de la consultation publique

- ↳ Réseau routier
- ↳ Réseau cyclable
- ↳ Développement résidentiel
- ↳ Développement commercial
- ↳ Espaces et installations publics
- ↳ Berges et percées visuelles



Participants à la soirée de consultation publique

Une première consultation publique s'est tenue le 5 septembre 2013. Lors de cette soirée, les citoyens ont été invités à échanger en petits groupes, ainsi qu'à se prononcer sur six enjeux. Plus de 100 personnes ont répondu à l'invitation.

1.3 Démarche consultative

La démarche s'inscrit dans la volonté de l'arrondissement de favoriser la participation et la concertation de la population. Son succès repose sur l'implication de nombreux acteurs (citoyens, organismes, etc.). À cet effet, l'arrondissement a misé sur l'apport d'un comité de travail multidisciplinaire regroupant cinq citoyens, un délégué du conseil d'arrondissement et des représentants des directions administratives. L'arrondissement souhaitait bénéficier des interventions et des commentaires des membres citoyens tout au long du processus afin d'assurer la prise en compte des volontés de la population du secteur dans l'identification des interventions visant la revitalisation du boulevard Gouin.



Rencontre du comité de travail

2. Diagnostic

Le succès de la revitalisation du boulevard Gouin repose notamment sur l'établissement d'un diagnostic réaliste de la situation actuelle. Pour faciliter l'analyse, le boulevard Gouin a été découpé en cinq tronçons. Cette décision se fonde sur les commentaires obtenus lors de la consultation publique du mois de septembre 2013 soulignant les contextes différents en fonction de sa localisation sur le boulevard Gouin.

Cinq tronçons du boulevard Gouin

- ↳ Avenue Ozias-Leduc à la 24^e avenue
- ↳ 24^e avenue au boulevard Rivière-des-Prairies
- ↳ Boulevard Rivière-des-Prairies à la rue Trefflé-Berthiaume
- ↳ Rue Trefflé-Berthiaume à l'Autoroute Félix-Leclerc (40)
- ↳ Autoroute Félix-Leclerc (40) à la rue Sherbrooke Est

2.1 Démarche

La démarche visant l'élaboration du diagnostic se fonde sur l'établissement d'un dialogue entre l'arrondissement, la population et des experts. Pour ce faire, trois moyens ont été mis en œuvre. De façon générale, le comité de travail, regroupant cinq citoyens, était chargé d'étudier individuellement chacun des tronçons afin de dresser un portrait, tant des problématiques que des opportunités qu'il offrait.

De plus, dans le but de permettre l'apport de la population au diagnostic, les citoyens ont été invités à transmettre des commentaires concernant les tronçons à l'étude au comité de travail à l'aide d'un formulaire électronique disponible sur le site Web de l'arrondissement. Les commentaires ont tous été présentés au comité de travail avant le début des discussions afin de faire connaître les enjeux principaux de la population. Au total, plus d'une trentaine de commentaires ont été acheminés.

Finalement, le comité a pu bénéficier de présentations d'experts sur divers thèmes afin de parfaire leurs connaissances et faciliter les discussions. À la suite de chacune des rencontres, un compte rendu a permis de diffuser les résultats de l'analyse du comité de travail à la population.

Thèmes abordés lors des présentations d'expert

- ↳ Les pistes cyclables,
- ↳ Les grands parcs,
- ↳ Le patrimoine, et
- ↳ La circulation.

2.2 Enjeux

En lien avec les commentaires des citoyens, le comité de travail a émis plusieurs constats vis-à-vis des problématiques du boulevard Gouin. Ces problématiques ont été regroupées à travers quatre catégories d'enjeux, à savoir : la circulation, les espaces publics, les espaces privés et la vie civique.

2.2.1 Circulation

La circulation sur le boulevard Gouin se caractérise non seulement par une diversité des modes de transports, mais aussi des motifs de circulation. Outre la traditionnelle circulation automobile, le boulevard Gouin est fortement emprunté par d'autres utilisateurs, notamment les cyclistes et les piétons. On y retrouve aussi du camionnage et la présence de circuits d'autobus dans certains secteurs. Parmi les groupes d'utilisateurs, on identifie aussi des distinctions. Par exemple, on distingue une augmentation de la circulation de transit aux heures de pointe. Les conditions actuelles du boulevard réduisent largement le sentiment de sécurité des utilisateurs.

2.2.1.1 Automobile

Les problématiques de circulation automobile sur le boulevard Gouin concernent principalement les infractions aux règles de la signalisation routière. Des relevés de comptage réalisés en 2013 dans la portion ouest du boulevard Gouin permettent de soutenir que le débit total est comparable qu'il s'agisse d'une circulation vers l'est ou vers l'ouest. Toutefois, les périodes de pointe se distinguent. Vers l'est, la période de pointe se concentre majoritairement sur une durée de deux heures, soit entre 6 h et 8 h; tandis que vers l'ouest cette période s'étend plutôt sur une durée de quatre heures, soit entre 15 h et 19 h. Le boulevard Gouin est ainsi victime d'embouteillage aux heures de pointe, plus particulièrement dans sa portion extrême est.

Concernant la vitesse, ces mêmes relevés soulignent le dépassement des limites fixées à 40 km/h. De façon générale, la circulation moyenne sur le boulevard Gouin se situe entre 50 et 60 km/h. Depuis 2013, des afficheurs de vitesse ont été installés dans les deux directions afin d'informer et de conscientiser les automobilistes quant à leur vitesse. Selon les membres du comité, ces dispositifs ont un effet positif sur les habitudes des automobilistes. D'ailleurs, le comité souligne l'opportunité d'accroître le nombre de dispositifs sur le parcours du boulevard Gouin.

Le comité a soulevé à plusieurs reprises la délinquance des automobilistes envers la signalisation routière liée à l'obligation d'immobiliser son véhicule aux intersections et au ralentissement à certains endroits. Certains secteurs sont d'ailleurs plus propices aux incidents.

Secteurs les plus propices aux collisions entre 1999 et 2008

- ↳ Marc-Aurèle Fortin
- ↳ 48^e avenue
- ↳ Saint-Jean-Baptiste
- ↳ Autoroute Félix-Leclerc (40)
- ↳ Sherbrooke

Source : Direction Santé-Publique-Montréal

Les aménagements du boulevard Gouin représentent une des sources des problèmes de circulation. Par exemple, les membres du comité ont souligné la déficience des aménagements aux abords de l'autoroute Félix-Leclerc (40), impliquant une diminution de la sécurité dans les manœuvres à la sortie de l'autoroute.

Plusieurs citoyens, notamment les membres du comité, ont souligné l'accroissement du camionnage. Malheureusement, il s'avère difficile de conclure que le

boulevard est affecté par une hausse de la circulation de transit par les camions de marchandise en raison des nombreux projets de construction ayant cours sur le boulevard Gouin et dans les rues avoisinantes.

2.2.1.2 Transport actif

En raison de son cadre naturel, le boulevard Gouin se confirme comme un lieu favorable à la pratique de sports tels que la marche à pied et le vélo. Toutefois, ces utilisateurs doivent composer avec des aménagements inadaptés à leurs besoins respectifs. D'ailleurs, plusieurs secteurs sont plus propices aux accidents.

Le circuit cyclable longeant le boulevard Gouin se compose de plusieurs types de voies cyclables. Plus de la moitié du parcours de la piste cyclable est en site propre (32 %), c'est-à-dire séparé de la rue et inaccessible aux véhicules automobiles; ou en sentier polyvalent (22 %), convenant à plusieurs modes de déplacement actif. Ces deux types de voie cyclable sont localisés principalement dans les parcs. Les autres sections de la piste cyclable sont sous des formes diverses, telles que la chaussée désignée (22 %), la piste cyclable sur rue (18 %), la bande cyclable (4 %) ou la piste cyclable au niveau du trottoir (3 %).

Au-delà des types de voies cyclables, il est important de souligner les enjeux liés à l'utilisation de la piste cyclable du boulevard Gouin. À la suite des commentaires de citoyens et des discussions du comité de travail, les enjeux suivants ont été relevés :

- ↳ La présence d'obstacles dans la voie cyclable, tels que les poteaux électriques ou les bornes-fontaines;
- ↳ L'entrave de la voie cyclable par les bacs de recyclage ou les poubelles les jours de collecte;
- ↳ L'empiètement des végétaux;
- ↳ Des aménagements dangereux exigeant des manœuvres difficiles, telles que des virages à 90° (28^e Avenue, parc Dagenais-dit-Lépine, parc André-dit-Tranchemontagne, parc du Cheval-Blanc, parc des Cageux, secteur du boulevard Saint-Jean-Baptiste, abord de l'emprise d'Hydro-Québec);
- ↳ Un revêtement de sol inégal (fissures, trous, resurfacement partiel, transition de revêtements).



Piste cyclable

En plus de ces enjeux, le comité de travail a soulevé la déficience de la signalisation que ce soit pour informer les cyclistes ou les automobilistes. Notamment, comme la voie ne suit pas le boulevard à la hauteur du Parc nature de la Pointe-aux-Prairies, la signalisation gagnerait à être bonifiée dans le parc afin d'assurer une meilleure orientation des utilisateurs.

Il est aussi nécessaire de distinguer les utilisateurs de la piste cyclable; cette dernière étant empruntée d'une part comme voie de transport, mais aussi comme lieu de récréation. L'intensité de cette activité diffère toutefois d'un utilisateur à l'autre. L'on retrouve sur le boulevard Gouin, tant de jeunes familles en promenade que d'athlètes cherchant à améliorer leurs performances. En ce sens, le comité de travail souligne la nécessité de considérer les besoins divergents de ces utilisateurs dans le développement d'un circuit cyclable adapté. À cet effet, il est important de souligner que plusieurs cyclistes roulent sur la chaussée lorsque la piste cyclable ne suit pas le tracé de la rue, notamment au niveau du Parc nature de la Pointe-aux-Prairies.



Piétons en saison hivernale

La déficience des aménagements comporte aussi des enjeux pour les piétons. Considérant que plusieurs portions du boulevard Gouin ne sont pas munies de trottoir, les piétons utilisent la piste cyclable, lorsque celle-ci est existante, ou circulent directement sur la chaussée engendrant des risques de sécurité, notamment en période hivernale où la largeur de la chaussée est largement réduite entre les périodes de déneigement.

2.2.1.3 Transport en commun

Les aménagements du boulevard Gouin et ses abords ont un impact sur la capacité de desservir le territoire par le transport en commun. En effet, les autobus traditionnels de la Société de Transport de Montréal (STM), ayant une longueur moyenne de 12 mètres, peuvent difficilement circuler sur la totalité du boulevard. Parmi les contraintes, soulignons l'étroitesse de la voie publique, la proximité des bâtiments implantés dans le périmètre du site du patrimoine et certaines courbes de la chaussée trop prononcées.



Courbe de rue prononcée

Malgré tout, cinq circuits traditionnels (33, 43, 44, 48 et 183) d'autobus desservent certains secteurs du boulevard Gouin. Ces circuits font partie du réseau local et 10 minutes max de la STM.

Les circuits numéro 33 et 48 empruntent l'avenue Ozias-Leduc à la limite ouest du secteur d'intervention. Le circuit numéro 33 permet aux utilisateurs de se rendre à la station de métro Langelier située dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et d'emprunter la ligne verte du métro; tandis que le circuit 48 permet d'accéder à la ligne de métro orange via la station Henri-Bourassa dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Ces deux circuits desservent la portion ouest du boulevard Gouin, située à l'ouest de l'autoroute Louis-H. Lafontaine (25).

Le circuit numéro 44 débute et conclut son parcours à l'intersection de la 26^e Avenue et du boulevard Gouin. Bien que sa circulation sur le boulevard Gouin se limite entre les 26^e et 27^e Avenue, ce circuit permet d'accéder à la ligne verte du métro par la station Radisson située dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Ce circuit dessert le secteur central du boulevard Gouin, soit celui situé entre la 18^e Avenue et l'avenue Alexis-Carrel.

Tout comme le circuit précédent, le circuit numéro 43 offre un arrêt à proximité du boulevard Gouin, soit à l'intersection du boulevard Rivière-des-Prairies. Sans pour autant se rendre à une station de métro, ce circuit permet notamment l'accès à certaines institutions, notamment le Collège Marie-Victorin.

Finalement, le circuit numéro 183 est celui qui circule le plus longuement sur le boulevard Gouin, soit entre les 58^e et la 71^e Avenue, ainsi qu'entre le boulevard Saint-Jean-Baptiste et la rue Sherbrooke. Une distance d'environ deux kilomètres sépare les deux secteurs. Ce circuit n'assure aucune desserte vers une station de métro.

En plus de ces circuits, la STM offre aussi deux circuits (252 et 257) de type Navette Or dédié aux aînés.

Afin de maximiser la desserte en transport en commun, plusieurs pistes de solution ont été soulevées par le comité de travail. Dans un premier temps, le recours à une circulation à sens unique pourrait permettre d'accorder plus de place sur la voie publique afin d'accueillir des autobus. De plus, la STM offre de plus en plus de moyens alternatifs pour desservir des quartiers où il s'avère plus difficile d'implanter un service d'autobus régulier. Notamment, la STM a implanté un service de transport collectif par taxi dans certains secteurs plus éloignés de l'île, tels que Lachine, Senneville ou Sainte-Anne-de-Bellevue.

2.2.1.4. Recommandations

La cohabitation entre les utilisateurs du boulevard Gouin constitue inévitablement un enjeu majeur pour la revitalisation. Parmi les pistes de solutions proposées par le comité, mentionnons l'accroissement des activités aux abords du boulevard, la bonification de la signalisation et des réaménagements physiques. Notamment, le comité souligne la possibilité d'implanter une circulation à sens unique dans certaines portions du boulevard afin de bonifier les aménagements et de réduire la circulation de transit.

Pour se faire, le comité propose...

- ↳ L'implantation d'une circulation à sens unique sur une ou plusieurs portions du boulevard.
- ↳ La construction de trottoirs piétons sur l'ensemble du parcours.
- ↳ Le réaménagement et la construction d'un réseau cyclable adaptés aux clientèles.
- ↳ L'accroissement des activités aux abords du boulevard.
- ↳ La révision de la signalisation routière.
- ↳ Le développement de chemins alternatifs dans la portion Est afin de diminuer les embouteillages.
- ↳ La réalisation d'interventions visant la réduction de la vitesse.

2.2.2 Espaces publics

Les espaces publics aux abords du boulevard Gouin sont nombreux. En effet, plus de 9 km des berges de la Rivière-des-Prairies sont publics. Néanmoins, on observe un faible taux d'achalandage des lieux publics, soulignant le fait que les citoyens se sont peu appropriés les espaces publics actuels. Parmi les raisons, mentionnons l'accessibilité, notamment des services, et la déficience des aménagements.

2.2.2.1 Emprise publique

L'emprise publique correspond à la chaussée et ses espaces limitrophes adjacents aux terrains privés. Ces espaces limitrophes accueillent souvent diverses infrastructures d'utilités publiques, tels que les conduites souterraines, les bornes-fontaines, les poteaux électriques, etc.

Contrairement à plusieurs quartiers montréalais, le réseau électrique du boulevard Gouin est aérien et se situe aux abords du boulevard. Tous s'entendent pour soutenir que ce réseau influence négativement le paysage du boulevard. Plus particulièrement, plusieurs interventions ont impliqué l'installation de poteaux additionnels afin d'assurer la stabilité de poteaux existants. Ces interventions sont peu esthétiques. Au-delà du paysage, la localisation des poteaux électriques occasionne aussi divers problèmes, tel que mentionné précédemment vis-à-vis de la circulation.



Aménagement de l'emprise de la rue

Bien que le réseau de transport collectif ne soit pas présent sur la totalité du parcours du boulevard Gouin, les aménagements en bordure de la chaussée relatifs aux arrêts d'autobus présentent plusieurs problématiques. Certains arrêts ne sont pas situés à des intersections, notamment dans la portion Est du parcours où les rues transversales sont plus distancées. Dans ces cas, l'espace prévu pour la personne qui attend ou qui descend de l'autobus est grandement insuffisant et les aménagements sont déficients engendrant des risques pour la sécurité des personnes. D'ailleurs, plusieurs panneaux identifiant un arrêt d'autobus sont installés de façon précaire, ne permettant pas leur mise en évidence.

Deuxièmement, lorsque des abribus sont disponibles, leur implantation demeure tout aussi déficiente; ils sont implantés très loin de la chaussée et détiennent peu d'aménagement aux alentours. Au printemps, on constate d'ailleurs de grandes étendues d'eau entre la chaussée et l'abribus d'où une inutilisation par la clientèle du service d'autobus durant cette période.



Abribus



Arrêt d'autobus

L'occupation de l'emprise publique constitue aussi un enjeu sur le boulevard Gouin. En effet, on constate que certains propriétaires fonciers empiètent sur le domaine public que ce soit par leurs aménagements extérieurs (abris d'auto temporaire, végétaux, etc.) ou l'occupation de leur terrain. Les membres du comité soulignent aussi la présence de stationnement illégal en bordure de la voie publique, plus particulièrement à proximité de l'autoroute Félix-Leclerc (40).

Finalement, le vieillissement des infrastructures souterraines emmène son lot de désagrément, tel que des bris de conduites.

2.2.2.2 Parcs

Le boulevard Gouin est bordé par plus de vingt parcs. L'aménagement de ces parcs diffère toutefois grandement selon leur typologie (détente, récréative, sportive, etc.). Lors des rencontres du comité de travail, tous les parcs ont fait l'étude d'une évaluation visant leur état général, notamment sa fréquentation et ses aménagements, ainsi que les opportunités d'améliorations et de mise en valeur.

Parc Simone-Dénéchaud (Détente)

Constat général	Opportunités d'amélioration
Au niveau du boulevard Gouin, le parc se caractérise par la présence d'un boisé.	La mise en valeur de la maison Emeril-Pépin, notamment en chalet d'accueil.

Parc Ernest-Rouleau (Détente)

Constat général	Opportunités d'amélioration
Situé en partie sous le pont Olivier-Charbonneau, le parc dessert principalement les bâtiments de grande hauteur à proximité. Le parc offre des percées visuelles sur la rivière.	La partie est du parc (lot 1 056 766) devrait faire l'objet d'aménagements afin de confirmer son statut de parc public.

Parc nature du Ruisseau-de-Montigny (Parc-nature)

Constat général	Opportunités d'amélioration
L'accessibilité du parc réduit sa fréquentation malgré sa beauté.	<ul style="list-style-type: none"> - L'ouverture prochaine du pont serait souhaitable afin de bénéficier de l'aménagement du bassin de rétention. - Les vues vers les îles devraient être mises en valeur. - L'amélioration de la signalisation quant à l'accès au parc-nature, dont celle de la piste cyclable.

Île Lapière (Parc-nature)

Constat général	Opportunités d'amélioration
L'île Lapière n'est présentement pas accessible au public, bien que plusieurs individus franchissent la clôture érigée en bordure du boulevard Gouin. Il est impératif que l'aménagement de l'île soit priorisé afin de développer un sentiment de fierté au sein de la population. D'ailleurs, l'augmentation de son achalandage représente une façon de contrer les usages non désirés.	<p>Dans le cadre d'un projet de mise en valeur de l'île :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement devrait maintenir son caractère sauvage. - Son aménagement doit prévoir une signalisation adéquate. - Les végétaux en rive pourraient être élagués afin de créer des percées visuelles à partir du boulevard. - Les voitures ne devraient pas y être autorisées.

Parc Sainte-Marthe (Récréatif)

Constat général	Opportunités d'amélioration
Au niveau du boulevard Gouin, le parc est constitué d'un terrain de baseball et d'une structure pour balançoires. Ces équipements ne sont pas fréquentés se traduisant par une sous-utilisation de l'espace.	Le parc n'est pas adapté à un usage récréatif; un nouvel usage pourrait être envisagé tout en maintenant son statut de parc.

Parc du Chevalier-Cuivré (Détente)

Constat général	Opportunités d'amélioration
Le parc se caractérise majoritairement par les sentiers piétons et cyclistes qui le traversent.	<ul style="list-style-type: none"> - L'ajout de mobilier urbain. - L'élagage des végétaux empiétant dans les sentiers.

Parc Armand-Bombardier (Récréatif)

Constat général	Opportunités d'amélioration
En raison de l'aménagement d'un sentier à travers le boisé, on constate plusieurs problématiques (insécurité, éclairage déficient, aménagement du sentier piéton, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> - Le parc devrait faire l'objet d'une plus grande mise en valeur, notamment quant aux abords du ruisseau et sa signalisation. - Le lien entre ce parc et le parc André-Corbeil-dit-Tranchemontagne devrait être sécurisé.

Parc André-Corbeil-Dit-Tranchemontagne (Détente)

Constat général	Opportunités d'amélioration
Il s'agit d'un parc très fréquenté qui présente des aménagements exemplaires de par ses berges, ses sentiers piétons, son mobilier urbain et son accessibilité.	En raison de son achalandage, une augmentation du nombre de toilettes lors de la période estivale serait nécessaire.

Parc Pierre-Perreault (Détente)

Constat général	Opportunités d'amélioration
Le parc offre une grande percée visuelle sur la rivière.	<ul style="list-style-type: none"> - La bonification des aménagements du paysage existants. - L'ajout d'une fontaine pour les chiens à la fontaine existante.

Parc Gerry-Roufs Ouest (Détente)

Constat général	Opportunités d'amélioration
Le parc est largement boisé et offre un minimum de mobilier urbain.	L'éclairage du parc est déficient.

Parc Gerry-Roufs Est (Détente)

Constat général	Opportunités d'amélioration
Le parc est fortement fréquenté sur l'heure du midi par les étudiants de la polyvalente.	L'ajout de mobilier urbain (tables, bancs et poubelles).

Parc René-Masson (Sportif)

Constat général	Opportunités d'amélioration
On constate la présence d'un pôle civique en lien avec la venue de la future maison de la culture. Il s'agit d'une opportunité afin de confirmer le secteur comme centre nerveux d'où rayonnent des forces d'attractivités tout en favorisant l'établissement d'un sentiment d'appartenance pour la population.	<ul style="list-style-type: none"> - Il s'agit d'un secteur de rassemblement pour les adolescents qui nécessite une plus grande animation. - Il serait opportun de retirer les blocs de béton sur le boulevard Gouin afin de changer l'ambiance actuelle sur le boulevard. - Il y a un problème de dépôts sauvages.

Parc Pierre-Dagenais-Dit-Lépine (Détente)

Constat général	Opportunités d'amélioration
À l'exception de sa partie ouest, la profondeur du parc est de moins de dix mètres. De ce fait, il est difficile d'y envisager des aménagements. Toutefois, cette faible profondeur permet à quelques endroits des vues sur la rivière.	<ul style="list-style-type: none"> - Les aménagements de la piste cyclable dans les secteurs les plus profonds du parc occasionnent des manœuvres dangereuses. - Les vues vers la rivière devraient être mises en valeur. - Les glissières de sécurité gagneraient à être remplacées.

Parc Gouin / 55^e Avenue (Détente)

Constat général	Opportunités d'amélioration
Il s'agit d'un espace vert dépourvu de mobilier urbain offrant des vues partielles sur la rivière.	Des aménagements minimaux permettraient de confirmer le statut de parc de cet espace.

Parc du Moulin-Du-Rapide (Détente)

Constat général	Opportunités d'amélioration
Vu la présence de la rue Clichy, le lien entre le parc et le boulevard Gouin est moins soutenu. Le parc est toutefois fréquenté notamment par les adolescents.	<ul style="list-style-type: none"> - Une signalisation sur le boulevard Gouin serait profitable. - L'ajout de toilette serait opportun. - La création d'un belvédère ou d'un <i>boardwalk</i> pourrait y être envisagée. - Il serait opportun d'aménager les propriétés d'Enbridge situées entre la rue Clichy et le boulevard Gouin de façon similaire afin d'accroître l'accessibilité du parc.

Parc Zotique-Saint-Jean (Détente)

Constat général	Opportunités d'amélioration
Il s'agit d'un parc fréquenté par les cyclistes en raison de la présence du « gazebo ».	<ul style="list-style-type: none"> - Il serait opportun d'y installer des équipements adaptés à cette clientèle (support pour vélos, fontaine, poubelles). - La signalisation du parc bénéficierait à être bonifiée.

Parc du Cheval-Blanc (Détente)

Constat général	Opportunités d'amélioration
Prenant la forme d'un parc linéaire, le parc présente deux types d'aménagement. La densité de la végétation étant très imposantes, les vues vers la rivière sont peu nombreuses, plus fortement dans sa portion ouest.	<ul style="list-style-type: none"> - En raison de la proximité d'une clientèle ayant des limites en termes de mobilité, il serait opportun que des aménagements soient envisagés afin d'assurer de faciliter et sécuriser les accès au parc. - L'élagage de certains arbres permettrait d'offrir des vues sur la rivière.

Parc Saint-Joseph (Détente)

Constat général	Opportunités d'amélioration
Les citoyens se sont approprié le parc, notamment pour la tenue de fêtes familiales. Le parc est devenu naturellement un point de rencontre.	Il pourrait être envisagé de munir le parc d'équipements adaptés aux rassemblements.

Parc de L'alose (Détente)

Constat général	Opportunités d'amélioration
Muni d'une station de pompage, l'aménagement du parc se caractérise par un revêtement de sol en gravier.	La végétalisation du terrain et la mise en valeur de la station de pompage seraient opportunes.

Parc Solange-Chaput-Rolland (Détente)

Constat général	Opportunités d'amélioration
À l'exception de quelques arbres, le parc n'est pas aménagé, impliquant une sous utilisation. Néanmoins, le parc offre une percée visuelle vers la rivière à partir du boulevard Perras.	Lien vert entre les boulevards Gouin et Perras, l'aménagement d'un sentier piéton serait opportun, notamment en lien avec le noyau commercial « Les Terrasses du Ruisseau » situé à la rue Voltaire.

Parc des Cageux (Récréatif)

Constat général	Opportunités d'amélioration
<p>Bien qu'une grande superficie du parc soit une aire de conservation, le parc présente un potentiel important de fréquentation et d'animation. Notamment, la présence d'un stationnement favorise son accessibilité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans sa partie ouest, la formation d'une presqu'île constitue un lieu idéal pour l'observation des oiseaux. Il serait opportun que ce secteur soit mis en valeur par une signalisation et si possible des aménagements. - Il serait opportun de dégager certaines vues sur la rivière. - Le parc mériterait de bénéficier d'un plus grand nombre d'équipements (poubelles, bancs, toilettes) et de services (ex. : casse-croûte). La construction d'un pavillon de parc pourrait être envisagée. - L'éclairage du parc est déficient. - Le stationnement présente plusieurs déficiences, notamment quant à sa sécurité vis-à-vis des occupations non désirées. - L'élagage des végétaux et le remplacement de la roche pour un aménagement adapté pourraient favoriser l'accessibilité de la piste cyclable. - La signalisation du parc notamment quant à ses accès devrait être améliorée. - On y retrouve une grande section semée d'herbe à puce. - La sortie du parc, à son extrême est, présente plusieurs déficiences (étroitesse, présence d'un bloc de béton et manque de protection) rendant les manœuvres difficiles pour les cyclistes. - Le marais à proximité de la rue Trefflé-Berthiaume devrait faire l'objet d'une plus importante mise en valeur.

Parc nature de la Pointe-aux-Prairies (Parc-nature)

Constat général	Opportunités d'amélioration
Il s'agit d'un parc d'agglomération, inclut à l'écoterritoire de la Trame de l'Est.	<ul style="list-style-type: none"> - Il serait opportun d'améliorer la signalisation. - Vu son potentiel, le pavillon des marais gagnerait à faire l'objet d'une actualisation et d'une mise en valeur. La signalisation, les heures d'ouverture, son entretien et ses activités devraient être pris en compte. - Il apparaît important pour le comité de miser sur la signalisation du parc (image, localisation, etc.).

Île Haynes (Détente)

Constat général	Opportunités d'amélioration
L'île présente un fort potentiel, notamment en raison de sa flore et de sa faune, toutefois en raison de sa localisation, il n'est pas très fréquenté.	<ul style="list-style-type: none"> - L'accessibilité à l'île gagnerait à être bonifiée, notamment pour les vélos. - Le pont donnant accès à l'île est en mauvais état, sa rénovation serait de mise.

Parc de la Coulée-Grou (Linéaire)

Constat général	Opportunités d'amélioration
À partir du boulevard Gouin, le parc se caractérise par la densité de la végétation, ne laissant pas entrevoir la présence d'un parc.	Établir un lien entre ce parc, l'Île Haynes et le parc Gouin/Haynes.

Parc Gouin/Haynes (Détente)

Constat général	Opportunités d'amélioration
La section ouest située en bordure de l'île Haynes n'est pas accessible en raison de son sol marécageux. On y voit fréquemment différents oiseaux aquatiques. La section est du parc quant à elle est gazonnée et bordée par une vaste végétation. On ne retrouve aucun aménagement de parc.	S.O.

Au-delà des constats spécifiques énumérés précédemment, le comité de travail souligne la nécessité d'ajouter du mobilier urbain dans les parcs et d'assurer une constance dans leur signalisation. De plus, en raison de la popularité de l'agriculture urbaine, le jardinage collectif pourrait être envisagé dans certains secteurs.

2.2.2.3 Berges

La proximité du boulevard Gouin à la rivière des Prairies met en lumière la relation exceptionnelle qui lie ces deux composantes du paysage. Or, les berges ne sont pas suffisamment mises en valeur que ce soit en lien avec leur accessibilité, leurs aménagements ou leur dynamisme. Malheureusement, la qualité de l'eau de la rivière des Prairies en bordure du territoire n'est pas propice à la baignade. Malgré tout, le comité souligne le potentiel de développement d'activité sur l'eau. Pour ce faire, des accès devraient être aménagés ou réaménagés.

Le parc Ernest-Rouleau occupe un terrain situé à proximité du boulevard Marc-Aurèle Fortin d'une largeur de dix-huit mètres. Ce terrain ne présente actuellement pas d'aménagements traditionnels de parcs. Toutefois, il offre une accessibilité intéressante à l'eau en raison de la faible densité de végétaux présents en rive.

La Ville de Montréal est aussi propriétaire d'un terrain situé près de la 15^e Avenue, dans le but d'accéder à la rivière pour les services d'urgence. Considérant qu'il s'agit d'un accès à l'eau existant, il pourrait être opportun d'autoriser la mise à l'eau d'embarcations non motorisées à cet endroit. Toutefois, comme il s'agit d'un lieu d'accès pour les

services d'urgence, certaines conditions pourraient être établies afin d'assurer la cohabitation des utilisateurs avec la vocation première du lieu.

Les parcs du Moulin-du-Rapide et Zotique-St-Jean offrent eux aussi des opportunités d'accès à la rivière. Des évaluations additionnelles permettraient de définir quel endroit serait le mieux approprié pour l'aménagement d'un accès.



Vue sur la rivière

Dernièrement, la descente pour bateaux située entre les 132^e et 133^e Avenue, présente plusieurs enjeux liés à son achalandage actuel (malpropreté, bruit, circulation, etc.) À tous les ans, de nombreuses plaintes sont déposées à l'arrondissement à cet effet. En ce sens, le comité entrevoit la nécessité de réaménager l'espace et encadrer son utilisation. Notamment, le comité souligne la possibilité de régir le type d'embarcation pouvant être mise à l'eau.

Bien que les berges soient majoritairement publiques, le comité souligne la nécessité de poursuivre les efforts afin d'augmenter la superficie de berges publiques. De plus, ces dernières devraient être nettoyées de façon plus soutenue afin de maintenir la qualité des lieux et défavoriser les dépôts sauvages.

Finalement, le comité de travail a mis en lumière les vues vers la rivière à partir des rues transversales. En effet, la dénivellation entre les niveaux topographiques des boulevards Gouin et Perras et la présence de nombreux parcs en berge favorisent la création de percées visuelle sur la rivière. L'élagage de certains arbres pourrait notamment permettre de mettre en valeur certaines vues sur la rivière sans pour autant présenter un enjeu pour la protection des rives ou du littoral.

2.2.2.4. Recommandations

Les espaces publics offrent une vitrine sur boulevard Gouin. De ce fait, ces derniers doivent être aménagés de manière à mettre en valeur les richesses naturelles du boulevard et ses abords.

Pour se faire, le comité propose...

- ↳ L'aménagement de l'emprise publique excédentaire, prévoyant l'enfouissement du réseau câblé;
- ↳ L'installation d'infrastructures et de mobilier urbain de qualité dans les espaces publics;
- ↳ L'entretien des espaces publics;
- ↳ L'aménagement d'accès à l'eau ;
- ↳ Le développement d'une programmation en lien avec l'eau;
- ↳ La mise en valeur des berges et des vues sur la rivière.

2.2.3 Espaces privés

Le boulevard Gouin se caractérise aussi par le cadre bâti qui le borde. En ce sens, les espaces privés jouent un rôle prédominant dans l'ambiance que l'on retrouve sur le boulevard. Majoritairement, les terrains privés sont occupés par des bâtiments résidentiels. Toutefois, d'autres usages ont aussi pignon sur rue.

2.2.3.1 Résidences

Le développement du boulevard Gouin est fortement caractérisé par l'implantation de bâtiments résidentiels individuels. Bien qu'il soit possible d'identifier deux périodes fastes de construction dans les années 1980 (139 nouvelles constructions) et les années 2000 (92 nouvelles constructions), le développement du boulevard Gouin s'est réalisé de façon constante de 1940 à aujourd'hui. Le cadre bâti du boulevard se caractérise donc par l'hétérogénéité de son architecture.



Différentes époques de construction

Au-delà des constructions, le boulevard Gouin se caractérise par la largeur des lots résidentiels et la profondeur des marges de recul. En ce sens, la beauté du boulevard se reflète dans l'aménagement des espaces libres par des plantations d'arbres. Selon le comité, les arbres permettent d'encadrer la voie publique et de souligner le caractère naturel du boulevard Gouin. Une attention doit donc être portée quant au couvert végétal et à la plantation dans ces espaces.

Malheureusement, les plus récents projets de développement ont eu pour effet de minéraliser ces espaces libres dans le but d'aménager des espaces de stationnement. Ces interventions présentent des impacts visuels importants lorsque l'on circule sur le boulevard, car la végétation ne permet plus le maintien de la canopée créant cette ambiance enveloppante lorsque l'on circule.

Certains secteurs sont aussi plus sujets à des inondations, soulignant la nécessité de moderniser les conduites d'infrastructures souterraines.

Les immeubles sis sur le boulevard sont entretenus de façon convenable. Toutefois, la présence de bâtiments totalement ou partiellement vacants affecte l'appréciation des lieux. La mise en valeur du boulevard nécessite la contribution de l'ensemble des acteurs, tant publics que privés afin d'assurer la régularité de la qualité des aménagements et de leur entretien.

2.2.3.2 Commerces

On retrouve très peu de commerces sur le boulevard Gouin et on constate un roulement important de ces derniers. Lors de notre dernier relevé, on dénombrait vingt-cinq locaux commerciaux dont dix étaient vacants. Parmi les commerces en service, ceux liés au domaine de l'alimentation (dépanneur, restaurant) et des services automobiles (garage) sont les plus fréquents.

Il est possible de distinguer quatre noyaux commerciaux sur le parcours du boulevard Gouin. Un premier noyau regroupe des commerces destinés aux résidents des habitations collectives situées à l'extrémité ouest du boulevard. Un deuxième noyau se situe en bordure du parc André-Corbeil-dit-Tranchemontagne. Ce noyau rassemble aussi des locaux institutionnels. Le troisième noyau se caractérise notamment par la présence d'un bâtiment commercial regroupant plusieurs locaux commerciaux entre les 38^e et 39^e Avenue. Malheureusement, au cours de la phase de diagnostic, plusieurs changements d'occupants ont eu cours dans ce bâtiment, soulignant les difficultés des commerçants. Finalement, un quatrième noyau, situé à l'ouest du boulevard Rivière-des-Prairies, se caractérisant par la présence de bâtiments mixtes dont le rez-de-chaussée regroupe des fonctions commerciales. La vacance de plusieurs de ces locaux et leur entretien affectent notamment l'ambiance du secteur.



Bâtiments commerciaux

Au-delà des noyaux commerciaux, l'on retrouve aussi quelques commerces bien ancrés à leur milieu sans pour autant être situés dans un noyau commercial. Le commerce Vélocyclop en est un excellent exemple vu l'initiative d'y aménager une halte-cycliste. Le cas de ce commerce amène le comité de travail à souligner l'importance de l'adéquation entre le contexte urbain et la typologie commerciale.



Espace aménagé pour les cyclistes par le commerçant

Finalement, soulignons la présence de nombreux bureaux professionnels à domicile. Jusqu'à maintenant, peu de plaintes visent ce type d'usage commercial, laissant croire que ces derniers engendrent peu d'inconvénients pour les résidents du secteur.

Vis-à-vis la question de la viabilité commerciale du boulevard Gouin, le comité de travail, en lien avec les commentaires émis par les citoyens lors de la consultation publique du mois de septembre 2013, est d'avis que le boulevard Gouin ne doit pas faire l'objet d'un plus grand étalement de sa fonction commerciale, mais qu'il faut plutôt la circonscrire. De plus, le comité de travail souligne la nécessité de favoriser des commerces correspondant au contexte familial et récréatif des lieux.

2.2.3.3 Institutions

Malgré son caractère principalement résidentiel, de nombreuses institutions se sont implantées en bordure du boulevard. Il s'agit d'institutions religieuses, académiques et municipales.

Trois églises sont présentes sur le boulevard Gouin. L'Église St-Joseph actuelle (12 050, boulevard Gouin Est) a été érigée en 1875. À noter que l'église fait partie du site du patrimoine du Vieux village de Rivière-des-Prairies. L'Église Sainte-Marthe (7580, boulevard Gouin Est) est située dans la portion ouest du boulevard. Un important stationnement est aménagé dans la marge avant éloignant son parvis du boulevard Gouin. L'aménagement rudimentaire de ce stationnement brime la mise en valeur du bâtiment lorsque l'on circule sur le boulevard. L'Église baptiste évangélique de Rivière-des-Prairies (8166, boulevard Gouin Est) s'est installée sur le boulevard Gouin en 2001. Un stationnement dessert son bâtiment à l'intersection de la 27^e Avenue. Malgré leur simplicité, les aménagements du paysage ceinturant le bâtiment et son stationnement permettent d'encadrer la voie publique.



Église Saint-Joseph



Église Sainte-Marthe

Le monastère Notre-Dame de l'Annonciation (12 050, boulevard Gouin Est) abrite les Recluses Missionnaires et accueille des pensionnaires pour des séjours de courte durée visant le recueillement et la prière. Le bâtiment, reconstruit en 1997, est peu visible du boulevard Gouin en raison de sa marge de recul importante et la présence d'un nombre important d'arbres matures en bordure du boulevard.

Érigé en 1959, le Collège St-Jean-Vianney (12 630, boulevard Gouin Est) est un établissement académique privé offrant depuis 1977 une formation de niveau secondaire aux garçons et aux filles. Sa localisation au centre du Parc nature de la Pointe-aux-Prairies l'isole des quartiers résidentiels complexifiant son accessibilité pour les étudiants. Toutefois, muni de nombreuses installations sportives intérieures et extérieures, le site du collège est largement fréquenté que ce soit le jour pour l'enseignement ou le soir et la fin de semaine pour les activités sportives. En plus de ses installations, le collège est muni d'un grand stationnement extérieur. Le réaménagement de l'accès au site au cours des dernières années a eu des impacts positifs sur les problèmes de circulation sur le boulevard Gouin.

Finalement, l'Académie Maria-Montessori de Montréal offre des programmes d'enseignement préscolaire et primaire. La façade de son bâtiment faisant front à la 16^e Avenue, l'établissement a peu de visibilité sur le boulevard Gouin.

La Ville de Montréal détient aussi des bâtiments sur le boulevard Gouin. Construite en 1865, la Maison Émeril Pépin (7 110, boulevard Gouin Est) a été acquise par la Ville de Montréal au cours des dernières années. Depuis son acquisition, le bâtiment demeure vacant. Situé en bordure du parc Simone-Dénéchaud, le bâtiment est localisé à la limite

extrême ouest de l'arrondissement. Il s'agit donc d'un des premiers bâtiments que croisent les utilisateurs du boulevard Gouin en provenance de l'ouest. De ce fait, le bâtiment est une composante de la porte d'entrée du boulevard Gouin dans l'arrondissement. Le comité juge que ce dernier devrait non seulement être mis en valeur, mais qu'il devrait aussi être ouvert au public afin d'offrir des services, notamment pour les cyclistes et les piétons.



Maison Émeril-Pépin

La maison Pierre-Chartrand (8 000, boulevard Gouin Est), construite avant 1800, est présentement occupée partiellement par l'arrondissement à des fins de bureaux administratifs. Toutefois, des expositions et des rencontres y ont lieu permettant aux citoyens d'y pénétrer de façon événementielle. Les espaces administratifs doivent déménager à la future Maison du citoyen laissant le bâtiment vacant. De ce fait, le comité croit qu'il serait opportun que le bâtiment soit ouvert au public afin d'offrir des services. Plusieurs rénovations ont été apportées au bâtiment en 2008.

Érigée au XIX^e siècle, la maison Bleau (13 200, boulevard Gouin Est) est située dans le Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies. Elle fait partie d'un corpus limité d'anciennes maisons de ferme. Depuis 1990, le bâtiment accueille des artistes en résidence afin de leur permettre de poursuivre leur production en arts visuels dans un environnement naturel. Méconnue, le comité souligne la nécessité de mieux diffuser l'information quant aux activités qui y sont rattachées.



Maison Bleau

Deux stations de pompage sont installées entre la rivière et le boulevard Gouin. Comme il s'agit de bâtiments techniques sans fréquentation quotidienne, leur entretien, ainsi que celui de leur terrain est limité. Un entretien régulier des terrains permettrait d'assurer la propreté des lieux. Construite en 2014, une nouvelle caserne s'est aussi implantée à l'extrémité est du boulevard Gouin, à l'intersection de la rue Sherbrooke.

Plusieurs autres institutions, dont des établissements scolaires ou municipaux, sont implantées à proximité du boulevard Gouin sans pour autant y avoir pignon sur rue. De façon non exhaustive, mentionnons la polyvalente Jean-Grou, l'école Simone-Desjardins, l'école Fernand-Gauthier, l'école East-Hill, le centre Boscoville ou la bibliothèque Rivière-des-Prairies. Il est important de ne pas sous-estimer la relation de ces établissements avec le boulevard Gouin. Par exemple, une rencontre avec des enseignants de la polyvalente Jean-Grou a permis de mettre en lumière l'utilisation du boulevard dans le cadre des activités d'éducation physique des élèves.

2.2.3.4 Terrains vacants

On retrouve encore aux abords du boulevard une vingtaine de terrains vacants. Près de la moitié d'entre eux sont des propriétés publiques appartenant majoritairement à la Ville de Montréal ou au gouvernement du Québec. Les autres terrains sont des propriétés privées pour lesquelles il pourrait être possible, avec toutes réserves, d'y prévoir des constructions.

2.2.3.5. Recommandations

Au-delà de ses composantes naturelles (parcs et rivière), le boulevard Gouin regroupe un nombre considérable de terrains privés. De plus, l'on constate la présence d'institutions et de commerces soulignant une certaine diversité des fonctions urbaines. Le comité souligne le rôle des propriétaires fonciers dans la création et le maintien de l'ambiance qui se dégage sur le boulevard Gouin.

Pour se faire, le comité propose...

- ➔ La protection du couvert végétal;
- ➔ L'incitation à la plantation d'arbres dans les marges avant;
- ➔ Le maintien de la densité résidentielle actuelle;
- ➔ La consolidation des noyaux commerciaux existants;
- ➔ La valorisation de commerces visant une desserte locale.

2.2.4 Vie civique

Jusqu'à maintenant, le diagnostic s'est penché sur les aménagements physiques du boulevard Gouin et ses abords. Toutefois, ces aménagements ne sont pas utiles s'ils ne sont pas fréquentés. La revitalisation du boulevard Gouin se fonde évidemment sur une amélioration des aménagements, mais pas exclusivement. Dans la mesure où il est souhaité que ces espaces prennent vie, ces derniers doivent être animés afin de favoriser une appropriation par la population locale et montréalaise.

2.2.4.1 Identité du boulevard Gouin

Que ce soit dans le cadre des consultations publiques, des commentaires individuels des citoyens ou des rencontres du comité de travail, un élément apparaît être constant dans la perception des citoyens du boulevard Gouin : son contexte périurbain. À cet effet, deux traits ont souvent été relevés soient l'importance de la famille et de l'environnement.

Vis-à-vis de la composante familiale du boulevard, le comité de travail souligne la présence de pôles familiaux favorisés par un cadre bâti et la présence de services destinés aux familles. Parmi ces pôles, soulignons celui de l'avenue Paul-Dufault. Dans ce cas, la présence de l'ancienne crèmerie constituait un point de rassemblement pour les familles durant la période estivale. Le comité souligne l'intérêt de tenter de préserver le caractère communautaire de ce secteur. Un autre secteur présentant des composantes favorisant un contexte familial est le secteur du parc Saint-Joseph. La présence d'écoles primaires et de bâtiments multifamiliaux sur le boulevard Perras, ainsi que les équipements récréatifs du parc ont pour effet d'attirer les familles dans le parc.

Quant à la dimension environnementale du boulevard, il est évident que les composantes naturelles (espaces verts, rivière, berges) constituent une singularité du secteur qui doit être mise en valeur.

Le principal questionnement du comité de travail concerne le moyen de développer une identité forte pour le boulevard Gouin qui saura dégager une ambiance valorisant son caractère familial et environnemental. À cet effet, quelques pistes de solutions ont été soulevées par le comité de travail. Dans un premier temps, le comité de travail note l'opportunité de recourir à l'art public pour développer une ambiance particulière et un sentiment d'appartenance. De plus, il a mentionné l'intérêt d'user d'innovation dans le cadre des réaménagements du boulevard et ses abords. Loin de vouloir en faire un boulevard avant-gardiste, le comité souligne les avantages de faire des choix technologiques permettant de préserver et de promouvoir l'environnement. Au-delà de ces pistes de solution, le comité de travail signale la nécessité que cette identité soit mise de l'avant sur la totalité du parcours du boulevard.

2.2.4.2 Dynamisme

Le dynamisme du boulevard Gouin passe inévitablement par son attraction, sa vitalité et son achalandage. Dans le cadre du diagnostic, le comité a identifié pour chacun des enjeux des éléments ayant pour effet d'entraver le dynamisme du boulevard Gouin.

Premièrement, le comité souligne la déficience des sites d'accueil pour les utilisateurs du boulevard tels que les piétons et les cyclistes ayant pour effet de réduire son attraction. On retrouve très peu de repères visuels sur le parcours du boulevard Gouin en raison notamment d'un grand nombre d'espaces verts. De ce fait, il devient parfois difficile pour les utilisateurs de se repérer. De plus, la longueur de la piste cyclable nécessite de fournir des points de services aux usagers. De ces faits, le comité de travail souligne l'opportunité d'aménager sur le parcours des haltes-cyclistes permettant aux cyclistes, et aux piétons, de se reposer, de s'abreuver, de se protéger et de s'orienter.

La programmation des activités constitue une autre composante défavorisant actuellement le dynamisme du boulevard Gouin. Bien que plusieurs organismes offrent des activités, l'arrondissement gagnerait à bonifier la gamme des activités qui y sont offertes. À cet effet, le comité met en lumière les opportunités qu'offre la rivière. De plus, bien que reconnu en période estivale, le boulevard Gouin présente un potentiel de développement tout aussi intéressant au cours de la saison hivernale.

Dans un contexte où l'on souhaite favoriser l'achalandage et la vitalité des espaces publics, le comité de travail mentionne l'insuffisance quant aux espaces de rencontre, c'est-à-dire des endroits où les citoyens peuvent se rassembler. D'ailleurs, plusieurs lieux ont fait l'objet d'une appropriation par les citoyens sans pour autant bénéficier des infrastructures adéquates. À cet effet, le comité précise que différents types d'espaces de rencontre peuvent être considérés, passant du simple pavillon extérieur à la place publique. La détermination de futurs sites et des typologies doit dépendre de l'achalandage et des activités envisagées. Dans un même sens, le comité de travail note la nécessité de pourvoir ces espaces de services, notamment de blocs sanitaires. Actuellement, certains parcs plus achalandés requièrent déjà un plus grand nombre de blocs sanitaires.

Finalement, il apparaît important que des liens soient tissés entre le boulevard Gouin et les autres secteurs d'attraction de l'arrondissement, notamment ceux dont les activités sont similaires ou complémentaires. Par exemple, le comité note l'intérêt de lier le boulevard Gouin au projet de plage en cours de planification. D'ailleurs, les liens cyclables doivent permettre une meilleure accessibilité vers et à partir du boulevard Gouin pour les quartiers résidentiels avoisinants. Par exemple, le comité de travail a souligné l'opportunité de relier le boulevard Gouin aux futures gares. La signalisation déficiente sur le boulevard, particulièrement avec les sites touristiques, constitue aussi un frein à son dynamisme.



Signalisation

2.2.4.3 Patrimoine

Première route aménagée dans la portion nord de l'île, le tracé du boulevard Gouin témoigne du développement de ce territoire avec l'implantation de bâtiment sur son parcours. En effet, les premières rues transversales apparurent uniquement au cours du XX^e siècle. La valeur patrimoniale du boulevard Gouin ne se traduit pas uniquement par son caractère historique. Au contraire, le boulevard Gouin est le berceau tant d'un patrimoine bâti que naturel. À cet effet, il apparaît essentiel de mettre en lumière chacune de ses dimensions patrimoniales.

Aujourd'hui cité « Site du patrimoine », le Vieux village de Rivière-des-Prairies révèle l'histoire de l'occupation du territoire par les colons français. Le site regroupe plusieurs terrains institutionnels et privés compris dans la Paroisse de Saint-Joseph-de-la-Rivière-des-Prairies, soit l'une des plus anciennes paroisses rurales de l'île. La conservation de plusieurs composantes du site du patrimoine souligne sa qualité et sa pertinence. Toutefois, sa mise en valeur gagnerait à être améliorée que ce soit par des aménagements adaptés et la bonification de sa promotion et de ses activités afin d'accroître son attractivité.



Plaque commémorative

Le secteur est du boulevard Gouin est reconnu pour son ancienne vocation de défense du territoire. Soulignons notamment l'histoire de la bataille de la coulée Grou ayant opposée un groupe d'Iroquois aux colons français à la fin du XVII^e siècle. Le site de la bataille a été désigné lieu historique national du Canada en vertu de la Loi sur les lieux historiques nationaux. Une plaque commémorative a été installée en bordure du boulevard Gouin afin de marquer les lieux. Malheureusement, la visibilité de son emplacement et son accessibilité sont difficiles en raison du tracé sinueux du boulevard. De plus, on ne retrouve aucun espace à proximité pour stationner son véhicule.

De plus, soulignons la valeur archéologique des abords du boulevard Gouin. En effet, plusieurs secteurs détiennent un potentiel de vestiges liés à l'occupation du territoire par les Amérindiens.

Tel que mentionné précédemment, le boulevard Gouin représente le vecteur de développement du nord de l'île. Il regroupe donc de nombreux bâtiments patrimoniaux. Parmi ces dernières, mentionnons un nombre considérable de maisons de fermes. Certaines d'entre elles appartenant toujours aujourd'hui à des particuliers.



Anciennes maisons rurales



Les extrémités du boulevard Gouin dans le territoire à l'étude sont caractérisées par la présence d'écoterritoires, soit ceux de la Coulée verte du Ruisseau-De Montigny et de la Trame verte de l'Est, dont la protection est jugée prioritaire en raison de leur diversité biologique. Le patrimoine naturel du boulevard Gouin et ses abords constituent ainsi un véritable attrait distinctif du territoire et présente un potentiel récréotouristique incontournable. D'ailleurs, en lien avec le développement du territoire, le boulevard Gouin présente encore des traces des activités agricoles du secteur que ce soit en raison des espèces végétales et du lotissement.

2.2.4.4. Recommandations

Le boulevard Gouin détient un potentiel d'attraction important tant vis-à-vis de la population locale que de la population montréalaise ou régionale. À cet effet, le boulevard est pourvu de lieux historiques, culturels et naturels pouvant répondre aux intérêts diversifiés. Le comité soutient ainsi que le boulevard est muni des attraits nécessaires pour assurer l'établissement d'une vie civique dynamique.

Pour se faire, le comité propose...

- ➔ Le développement d'une identité fondée sur des valeurs familiales et environnementales;
- ➔ L'implantation d'infrastructures d'accueil;
- ➔ L'aménagement de lieux de rassemblement;
- ➔ L'offre d'une programmation d'activités adaptées aux quatre saisons;
- ➔ La mise en valeur de l'ensemble de ses composantes patrimoniales du boulevard, c'est-à-dire historique, urbaine, bâtie, naturelle et archéologique.

3. Vision

Établie en amont du processus de planification, la vision du boulevard Gouin constitue la première étape dans l'expression du changement désiré. Il s'agit d'une image globale illustrant les conditions souhaitées pour le boulevard dans un horizon de 10 ans et plus. Elle permettra notamment d'assurer la cohérence et la convergence des décisions publiques.

3.1 Démarche

La vision est le produit de l'imagination et des valeurs clés de tous ceux qui participent à son élaboration, combiné à une analyse objective de la situation. L'arrondissement s'est ainsi fait un devoir d'offrir l'opportunité au plus grand nombre possible de citoyens de contribuer à l'élaboration de la vision de la revitalisation du boulevard Gouin. Pour ce faire, les citoyens ont été invités à participer à un sondage électronique afin de faire connaître leurs priorités. De plus, un appel de contributions a été lancé dans le but d'offrir l'opportunité aux organismes et aux regroupements de citoyens de partager leur vision pour le boulevard Gouin.

Appel de contributions

Du 7 avril au 5 mai 2014, les organismes et les regroupements de citoyens ont été invités à partager leur vision pour la revitalisation du boulevard Gouin. À cette fin, il devait remettre un document d'un maximum de quatre pages dans lequel il répondait à quatre questions, dont l'une visait à proposer un énoncé de vision en une phrase.

Énoncés de vision proposé par l'Éco de la Pointe-aux-Prairies

«En mettant respectueusement à profit ses richesses naturelles, le boulevard Gouin présente un potentiel incroyable de projets de développement durable pour l'arrondissement et un milieu de vie de qualité pour ses citoyens.»

Sondage électronique

Disponible en ligne du 24 avril au 12 mai 2014, un sondage électronique a donné la chance à tous les citoyens de faire connaître leur opinion sur l'avenir du boulevard Gouin. Complété par 76 personnes le sondage était composé de six questions visant à :

- ↳ Prioriser les valeurs à mettre de l'avant dans la revitalisation du boulevard Gouin;
- ↳ Évaluer l'appréciation de certains énoncés de vision;
- ↳ Établir les habitudes de fréquentation du boulevard en fonction des modes de transport et des activités réalisées.

Fait important, le sondage a su confirmer le fait que le boulevard Gouin est bel et bien une destination, alors que plusieurs répondants du sondage ne résident pas sur ses abords, mais s'y déplacent.

Résultats du sondage

Principales valeurs des répondants en ordre d'importance :

- ↳ Sécurité;
- ↳ Environnement;
- ↳ Famille.

Énoncés correspondant le mieux aux attentes des répondants :

- ↳ Le boulevard Gouin est un lieu de villégiature afin de profiter de la nature en ville;
- ↳ Le boulevard Gouin est une voie de circulation locale qui se caractérise par la place accordée aux transports actifs (marche, vélo, etc.) et collectifs (autobus, covoiturage, etc.).

Au-delà de ces moyens de participation citoyenne, des activités se sont aussi tenues au cours du printemps 2014 afin d'obtenir l'apport de clientèles sensibles, plus difficiles à rejoindre par l'entremise des méthodes de consultation traditionnelles. Notamment, plusieurs activités ont été réalisées auprès des jeunes afin de discuter des enjeux liés à l'aménagement du territoire.

Vision des jeunes pour la boulevard Gouin

Enjeux principaux de la revitalisation du boulevard Gouin selon les jeunes de l'École secondaire Jean-Grou :

- Aménagement de lieux de rassemblements;
- Déploiement d'une stratégie de communication (information);
- Développement d'une programmation (animation, activité);
- Sécurisation des aménagements.

3.2 Principes guidant la vision

Les contributions soumises à travers les multiples occasions ont su alimenter la discussion entre les membres du comité de travail dans le but d'élaborer une vision du boulevard Gouin qui se veut représentative et inclusive. À la suite des échanges, la vision du boulevard Gouin par le comité de travail repose sur quatre grandes idées.

Premièrement, la revitalisation du boulevard Gouin doit être envisagée de manière à soutenir la création de milieux de vie de qualité axés sur la famille. La diversité des milieux de vie doit favoriser l'établissement de quartiers culturels contribuant au développement d'un sentiment d'appartenance par les résidents vis-à-vis des espaces publics.

En second lieu, le boulevard Gouin et sa rivière sont des lieux uniques munis d'une richesse historique et naturelle exceptionnelle. En ce sens, sa revitalisation doit avoir comme finalité la mise en valeur de sa beauté et de son unicité, notamment en lien avec son caractère panoramique.

Avec ses nombreux attraits, le boulevard Gouin détient un fort potentiel récréotouristique. La revitalisation du boulevard Gouin doit miser sur la valorisation et l'accessibilité de ces attraits afin d'en faire une réelle destination culturelle et naturelle.

Finalement, le boulevard Gouin doit se distinguer par la sécurité de ses aménagements et de sa circulation. Pour y arriver, toutes les interventions à être réalisées dans le cadre de la revitalisation du boulevard Gouin doivent être soutenues par un souci d'assurer la sécurité des personnes.

3.3 Énoncé de vision

À la suite de l'ensemble de la démarche, l'énoncé de vision s'articule de la façon suivante :

Profondément enraciné dans notre histoire, le boulevard Gouin se démarque par ses richesses exceptionnelles, particulièrement grâce à son lien privilégié avec la rivière. Il rassemble des milieux de vie où chacun peut vivre, découvrir et partager dans un environnement sécuritaire. Voie panoramique composée de lieux animés et diversifiés, le boulevard Gouin est une destination nature au cœur de l'île de Montréal

Afin d'assurer une compréhension collective de l'énoncé de vision, il s'avère opportun d'expliquer le choix de certaines expressions. Ces expressions ont été retenues non seulement pour leur valeur, mais aussi pour leur capacité à manifester l'unicité du lieu.

Richesses exceptionnelles

Au-delà de son contexte historique, le boulevard Gouin abrite de nombreux sites naturels et culturels de valeur. Le boulevard Gouin constitue ainsi un témoin singulier du développement de l'est de l'île de Montréal influencé par la proximité de la rivière, la présence de milieux naturels et la suburbanisation.

Vivre, découvrir et partager

En plus des nombreuses résidences privées qui longent son parcours, le boulevard Gouin offre des lieux publics où les citoyens peuvent découvrir les richesses du secteur. En ce sens, les populations s'approprient et partagent les lieux de manière à maintenir un équilibre harmonieux entre quartier résidentiel et quartier culturel.

Voie panoramique

Le boulevard Gouin offre des panoramas exceptionnels sur la Rivière-des-Prairies et ses îles. Il s'agit d'ailleurs de la seule portion du parcours riverain montréalais bordant la Rivière-des-Prairies identifié par la Ville de Montréal à titre de voie panoramique.

Destination nature

Bordé par la rivière et de nombreux espaces verts, le boulevard Gouin et ses abords sont un secteur propice au développement d'activités récréotouristiques. En ce sens, le boulevard Gouin assure l'accessibilité entre tous les sites afin de créer un circuit valorisant les activités en plein air et l'observation de la nature.

Environnement sécuritaire

Au-delà du cadre de vie enchanteur que propose le boulevard Gouin pour des centaines de familles montréalaises, ce dernier se confirme comme une composante dominante du paysage montréalais. En ce sens, le secteur est fréquenté par une multitude de personnes détenant des motifs diversifiés. Un cadre et des aménagements adaptés assurent la cohabitation de tous ces utilisateurs, afin qu'ils puissent bénéficier des attraits du boulevard Gouin en toute sécurité.

4. Orientations et lignes directrices

À partir des résultats de la phase de diagnostic, le comité de travail a identifié plusieurs objectifs et moyens permettant d'atteindre les aspirations visées par le plan directeur. La concrétisation de la vision du boulevard Gouin dont se dote ici l'arrondissement nécessite des interventions de diverses natures. De cet énoncé de vision, deux buts ont été identifiés, c'est-à-dire « Développer un cadre de vie sécuritaire propice à l'épanouissement des familles » et « Mettre en valeur les richesses exceptionnelles du boulevard Gouin et ses abords ».

De ces deux buts découlent quatre orientations pourvues elles-mêmes d'objectifs et de moyens. Il s'agit ici de présenter l'arrimage entre la vision et les moyens de mise en œuvre selon les orientations et les objectifs fixés.

4.1 Développer un cadre de vie sécuritaire propice à l'épanouissement des familles.

Selon les citoyens ayant répondu au sondage du printemps 2013, la sécurité doit se retrouver en premier plan dans le cadre de la revitalisation du boulevard Gouin. Plus particulièrement, la revitalisation doit assurer la cohabitation harmonieuse des déplacements par les différents usagers.

Le principal enjeu de la cohabitation se fonde sur la diversité des modes de déplacement (individuel, actif, collectif, commercial, etc.). En ce sens, il est primordial d'adapter les aménagements de l'emprise de la rue aux différents modes de transport. Ceci passe inévitablement par la reconstruction des infrastructures, le réaménagement de la piste cyclable, l'ajout d'infrastructures pour le transport collectif, l'aménagement de trottoirs et la stabilisation des berges.

Somme toute, il sera impossible de prévoir sur l'ensemble du parcours des aménagements exclusifs à chacun des modes de transport vu l'étroitesse de l'emprise de la rue. La cohabitation doit aussi se fonder dans le comportement des usagers, d'où l'objectif d'apaiser la circulation. Pour ce faire, il est proposé de réviser la signalisation routière, d'envisager une circulation à sens unique et de modifier certains aménagements.

De plus, le boulevard Gouin se démarque notamment par sa fréquentation par les cyclistes malgré l'état actuel de la voie cyclable et de la chaussée. L'un des objectifs est donc de consolider le réseau cyclable en :

- ↳ Reliant la piste cyclable aux autres liens cyclables de l'arrondissement;
- ↳ Aménageant des haltes-cyclistes;
- ↳ Bonifiant la signalisation.

L'épanouissement des familles implique un éclatement de la vie individuelle au profit du développement d'une vie communautaire. À cet effet, il apparaît crucial de stimuler l'appropriation des espaces sur le boulevard Gouin et ses abords par la population locale.

Pour ce faire, les aménagements des lieux publics doivent inévitablement être adaptés aux besoins des citoyens. Il est proposé de :

- ↳ Requalifier des parcs sous-utilisés;
- ↳ Modifier et ajouter de mobilier urbain;
- ↳ Développer un réseau de services;
- ↳ Offrir des lieux de rencontres;
- ↳ Accroître l'accessibilité aux berges.

Les espaces publics doivent aussi permettre de développer une identité propre au boulevard Gouin, notamment en dynamisant les aménagements par l'art public et l'innovation; en utilisant une signature graphique et un design singulier; ainsi qu'en encourageant l'implication citoyenne.

Finalement, il semble essentiel de soutenir le caractère périurbain de la rue en encourageant la plantation de végétaux dans les cours avant et en favorisant un cadre bâti de faible à moyenne densité.

4.2 Mettre en valeur les richesses exceptionnelles du boulevard Gouin et ses abords

Mentionné à plusieurs reprises, le boulevard Gouin se démarque par son patrimoine naturel et culturel. Toutefois, comme il a été démontré lors du diagnostic, plusieurs enjeux contraignent la valorisation de ce patrimoine.

À cette fin, il est proposé de mettre en valeur les nombreuses richesses du boulevard Gouin. L'une des principales richesses du boulevard Gouin est sa proximité à la rivière des Prairies. L'un des objectifs vise ainsi à renforcer le lien entre le boulevard Gouin et la rivière. Pour ce faire, trois moyens sont privilégiés, soit :

- ↳ Offrir une programmation d'activités en lien avec l'eau;
- ↳ Aménager un plus grand nombre d'accès à l'eau;
- ↳ Nettoyer les berges.

Le boulevard Gouin offre de plus des paysages naturels d'intérêts. En ce sens, il apparaît opportun de rehausser ces paysages. À cette fin, il est proposé de :

- ↳ Diversifier les aménagements et les types de végétaux;
- ↳ Enfouir les fils électriques;
- ↳ Augmenter et mettre en valeur les vues sur la rivière;
- ↳ Aménager des lieux d'interprétation de la flore et de la faune.

Finalement, le patrimoine du boulevard Gouin se caractérise aussi par son développement. La mise en valeur des bâtiments patrimoniaux et l'augmentation de l'accessibilité à l'histoire du quartier constituent des moyens pour valoriser le caractère patrimonial du boulevard Gouin

Au-delà de la mise en valeur physique des richesses, il apparaît primordial de procéder aussi à une mise en valeur sociale, c'est-à-dire de promouvoir les richesses afin d'en faire une destination nature notoire. C'est pourquoi une deuxième orientation vise à accroître l'attractivité du boulevard Gouin à l'échelle métropolitaine et régionale.

Pour ce faire, l'arrondissement vise à augmenter la fréquentation des lieux d'intérêt en :

- ↳ Encourageant la présence de commerces locaux;
- ↳ Favorisant l'entretien et la propreté des immeubles;
- ↳ Encourageant le transport actif;
- ↳ Offrant plus de possibilités de stationnement.

Subséquentement, il apparaît nécessaire de connecter les attraits récréotouristiques au boulevard Gouin. À cette fin, il est proposé de confirmer le boulevard Gouin comme lien actif entre les parcs nature, de bonifier la signalisation des lieux touristiques et d'aménager des traverses en lien avec ces lieux.

Pour conclure, dans le but de favoriser le rayonnement du boulevard Gouin de façon continue, il apparaît important que soit développé un plan de communication et que ce dernier soit révisé régulièrement. En ce sens, le boulevard Gouin, pris dans sa totalité, doit être considéré comme un équipement à part entière, au même titre qu'un centre récréatif ou une maison de la culture.

Le tableau de la page suivante synthétise la déclinaison des orientations précédentes.

Résumé des orientations du plan directeur pour la revitalisation du boulevard Gouin

BUT 1		BUT 2	
Développer un milieu de vie sécuritaire propice à l'épanouissement des familles.		Mettre en valeur les richesses exceptionnelles du boulevard Gouin et ses abords.	
ORIENTATION 1.1	ORIENTATION 1.2	ORIENTATION 2.1	ORIENTATION 2.2
Assurer une cohabitation harmonieuse des déplacements sur le boulevard Gouin par les différents usagers.	Stimuler l'appropriation du boulevard Gouin et ses abords par la population locale.	Mettre en valeur les richesses du boulevard Gouin.	Accroître l'attractivité du boulevard Gouin à l'échelle métropolitaine et régionale.
OBJECTIFS	OBJECTIFS	OBJECTIFS	OBJECTIFS
↳ MOYENS	↳ MOYENS	↳ MOYENS	↳ MOYENS
<p>1.1.1 Adapter les aménagements de l'emprise de la rue aux différents modes de transport</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Reconstruire les infrastructures (égout, aqueduc, chaussée); ↳ Réaménager la piste cyclable; ↳ Ajouter des infrastructures pour le transport collectif; ↳ Aménager des trottoirs; ↳ Assurer la stabilité des berges. 	<p>1.2.1 Adapter les aménagements des lieux publics aux besoins des citoyens</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Requalifier les parcs sous-utilisés; ↳ Modifier et ajouter du mobilier urbain; ↳ Développer un réseau de services; ↳ Offrir des lieux de rencontres; ↳ Accroître l'accessibilité aux berges. 	<p>2.1.1 Renforcer le lien avec la rivière</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Offrir une programmation d'activités en lien avec l'eau; ↳ Aménager un plus grand nombre d'accès à l'eau; ↳ Nettoyer les berges. 	<p>2.2.1 Augmenter la fréquentation des lieux d'intérêts du boulevard Gouin</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Offrir plus de possibilités de stationnement; ↳ Encourager la présence de commerces locaux; ↳ Favoriser l'entretien et la propreté des immeubles; ↳ Encourager le transport actif.
<p>1.1.2 Apaiser la circulation</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Réviser la signalisation routière; ↳ Envisager une circulation à sens unique; ↳ Modifier certains aménagements. 	<p>1.2.2 Favoriser le développement d'une identité pour le boulevard Gouin</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Dynamiser les aménagements par l'art public et l'innovation; ↳ Utiliser une signature graphique et un design singulier; ↳ Encourager l'implication citoyenne. 	<p>2.1.2 Rehausser les paysages naturels</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Diversifier les aménagements et les types de végétaux; ↳ Enfouir les fils électriques; ↳ Augmenter le nombre et mettre en valeur les vues sur la rivière; ↳ Aménager des lieux d'interprétation de la flore et de la faune. 	<p>2.2.2 Connecter les attraits récréo-touristiques au boulevard Gouin</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Confirmer le boulevard Gouin comme lien actif entre les parcs nature; ↳ Bonifier la signalisation des lieux touristiques; ↳ Aménager des traverses en lien avec les lieux d'intérêts.
<p>1.2.2 Consolider le réseau cyclable</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Relier la piste cyclable avec les autres liens cyclables; ↳ Aménager des haltes-cyclistes; ↳ Bonifier la signalisation. 	<p>1.2.3 Soutenir le caractère périurbain du boulevard Gouin</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Encourager la plantation de végétaux dans les cours avant; ↳ Favoriser un cadre bâti de faible et moyenne densité. 	<p>2.1.3 Valoriser le caractère patrimonial du boulevard Gouin</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Soutenir la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux; ↳ Augmenter l'accessibilité à l'histoire du quartier. 	<p>2.2.3 Favoriser le rayonnement du boulevard Gouin de façon continue</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Développer et mettre en œuvre un plan de communication.

4.3 Lignes directrices d'aménagement

En plus des orientations énumérées précédemment, la démarche entreprise a permis de consulter les citoyens quant aux types d'aménagement à privilégier. En effet, lors de la consultation publique du 11 juin 2014, les participants ont été invités à prioriser et commenter trois différents types d'aménagement en lien avec l'emprise de rue, la voie cyclable, les parcs et les berges.

Le résultat de cet exercice et du diagnostic permet d'établir des lignes directrices pour chacun des aménagements.

Le réaménagement de l'emprise de la rue doit :

- ↳ viser à séparer autant que possible les modes de transport;
- ↳ inciter l'apaisement de la circulation;
- ↳ soutenir le caractère périurbain du secteur;
- ↳ mettre en valeur les percées visuelles.

Le réaménagement de la piste cyclable doit :

- ↳ favoriser la constance des aménagements;
- ↳ prévoir une séparation des autres voies de circulation;
- ↳ permettre son déneigement en période hivernale;
- ↳ minimiser le nombre de changements de niveaux.

L'aménagement des berges doit :

- ↳ mettre en valeur les percées visuelles;
- ↳ inciter à la détente;
- ↳ permettre l'aménagement de sentiers en bordure de l'eau;
- ↳ faciliter la mise à l'eau d'embarcations non motorisées.

Les réaménagements des espaces publics doivent :

- ↳ faire preuve de sobriété;
- ↳ prévoir l'ajout de mobilier urbain et de plantation le long des sentiers;
- ↳ permettre un éclairage adéquat des lieux;
- ↳ réduire les risques de vandalisme.

5. Concept d'organisation spatiale

Le concept d'organisation spatiale illustre de façon schématisée les orientations identifiées au plan directeur. Il permet en un seul coup d'œil d'entrevoir les interventions prévues dans le cadre de la revitalisation du boulevard. Le concept d'organisation spatiale se décline en 12 composantes.

Réaménagement de l'emprise de la rue

Intervention majeure dans la réalisation de la revitalisation du boulevard Gouin, le réaménagement de l'emprise de la rue implique la rénovation des infrastructures souterraines, l'enfouissement du réseau câblé, le réaménagement de la configuration des voies de circulation en fonction des usagers (piétons, cyclistes, automobilistes).

Secteur propice à une circulation à sens unique

L'implantation d'une circulation à sens unique est privilégiée afin de réduire les impacts de la circulation automobile et de favoriser des aménagements en faveur du transport actif. Au cours de l'élaboration du plan directeur, un secteur a été identifié comme étant propice à une circulation à sens unique. Des études additionnelles établiront les modalités d'une telle modification.

Mise en valeur des berges publiques

Les berges sont une richesse collective dont l'ensemble de la population doit bénéficier. Leur mise en valeur sous tend non seulement leur aménagement, mais aussi leur accessibilité.

Mise en valeur des vues sur la rivière

Les vues sur la rivière à partir du boulevard Gouin permettent de nous rappeler la proximité de la rivière. Elles permettent de nous accorder un temps de répit et de prendre conscience de la beauté des paysages qui nous entourent.

Aménagement d'accès à la rivière

L'aménagement d'accès à l'eau permettra non seulement de retisser nos liens avec cette ressource première indispensable, mais aussi d'assurer l'accessibilité au plan d'eau pour tous les citoyens.

Modification et ajout de mobilier urbain dans les parcs

Poumons de notre urbanisation, les parcs constituent des aires de détente pour les résidents et les utilisateurs du boulevard. Des aménagements adéquats par l'installation de mobilier urbain adapté sauront améliorer l'expérience des citoyens.

Mise en valeur du site du patrimoine

Le site du patrimoine du Vieux village de Rivière-des-Prairies constitue un point d'ancrage du milieu. Sa mise en valeur favorisera l'établissement d'un sentiment d'appartenance et de fierté pour la population locale, en plus de promouvoir l'histoire du développement de l'île pour les visiteurs.

Aménagement de haltes-cyclistes

La tenue d'activités récréatives et sportives nécessite des infrastructures d'accueil et de services. L'aménagement de haltes-cyclistes sur le parcours du boulevard Gouin sera en mesure de mettre en valeur l'ensemble du territoire.

Relier la piste cyclable aux autres liens cyclables

La Ville de Montréal souhaite bonifier son réseau cyclable. Dans ce cadre, des liens doivent être tissés vers et à partir du boulevard Gouin afin de favoriser son accessibilité et d'accroître son attractivité.

Aménagement de lieux d'interprétation de la flore et de la faune.

Bien que déjà présente dans certains secteurs, la valeur des lieux naturels du territoire nécessite une promotion auprès de la population. L'aménagement de lieux d'interprétation de la flore et de la faune assurera la diffusion de cette connaissance souvent mise de côté en milieu urbain.

Aménagement de lieux de rencontre

Les lieux de rencontre permettent aux citoyens de tisser des liens entre eux et de développer une vie communautaire. La diversité des citoyens implique néanmoins la diversification de ces lieux de rencontre.

Encourager la présence de commerces locaux

La consolidation des noyaux commerciaux permettra aux résidents et aux visiteurs d'obtenir des services locaux et des biens adaptés à leurs besoins quotidiens sans altérer l'ambiance sereine du boulevard.

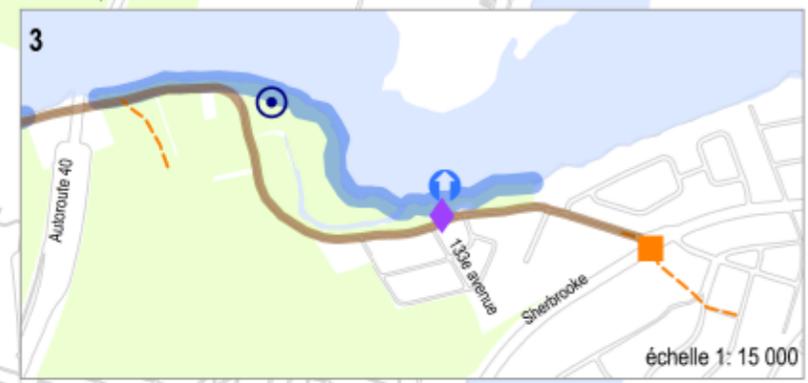
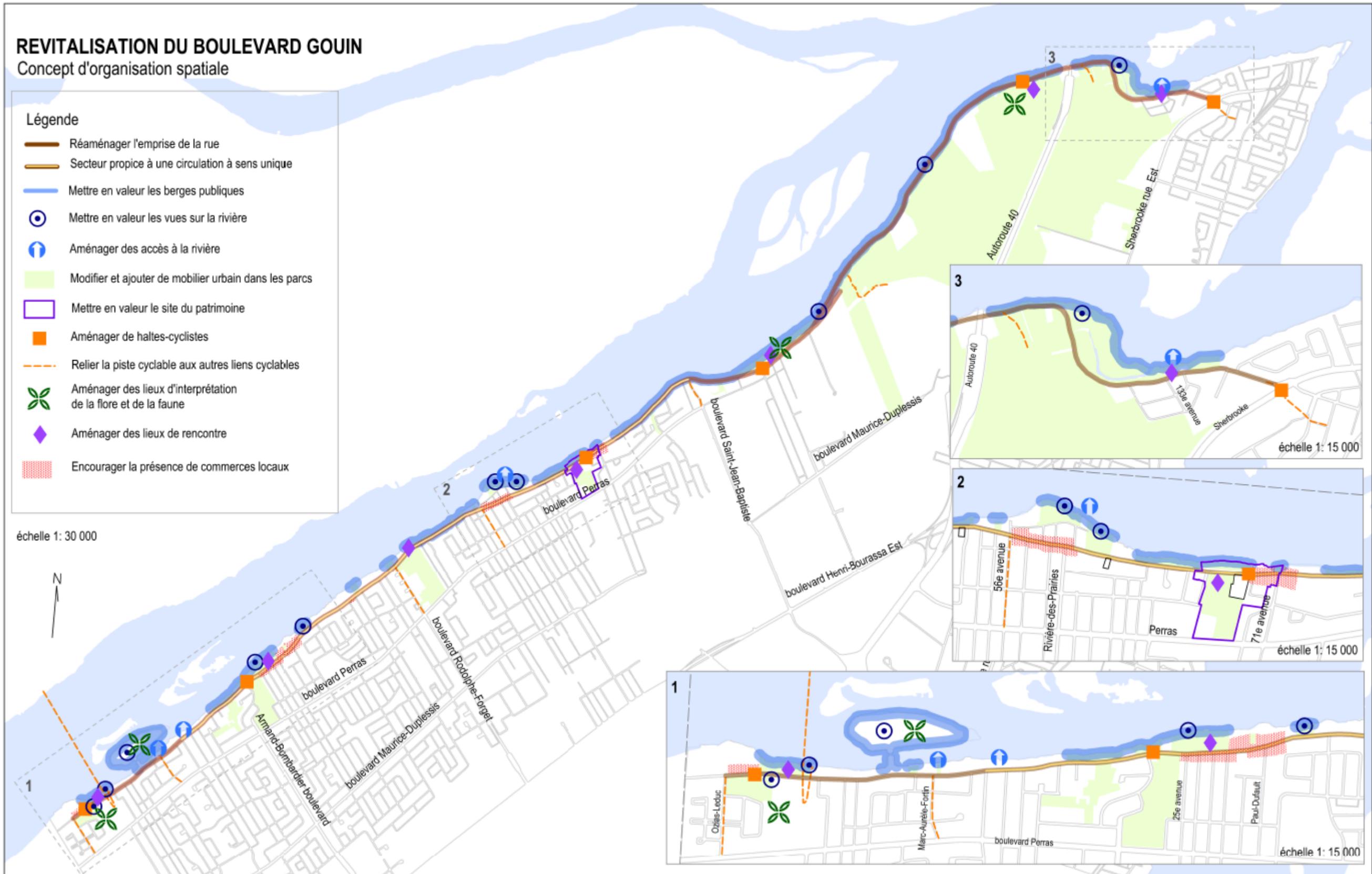
REVITALISATION DU BOULEVARD GOUIN

Concept d'organisation spatiale

Légende

-  Réaménager l'emprise de la rue
-  Secteur propice à une circulation à sens unique
-  Mettre en valeur les berges publiques
-  Mettre en valeur les vues sur la rivière
-  Aménager des accès à la rivière
-  Modifier et ajouter de mobilier urbain dans les parcs
-  Mettre en valeur le site du patrimoine
-  Aménager de haltes-cyclistes
-  Relier la piste cyclable aux autres liens cyclables
-  Aménager des lieux d'interprétation de la flore et de la faune
-  Aménager des lieux de rencontre
-  Encourager la présence de commerces locaux

échelle 1: 30 000



6. Plan de mise en œuvre

La concrétisation de la vision du boulevard Gouin regroupe un nombre considérable d'actions de natures différentes impliquant une diversité d'acteurs. Afin d'encadrer la réalisation de ces moyens de mise en œuvre de la vision, le tableau de la page suivante permet de documenter les moyens selon six domaines d'interventions : l'emprise de la rue, la piste cyclable, la rivière et ses berges, les espaces publics, les espaces privés et l'attractivité.

Le tableau se divise en six sections. Les deux premières colonnes regroupent l'ensemble des moyens identifiés lors de l'identification des orientations (section 4). La section intitulée « mode de réalisation » vise à définir si les actions envisagées doivent être réalisées de façon ponctuelle, notamment dans le cadre d'un projet délimité en termes de délai, de portée et de localisation ou de façon continue, c'est-à-dire que cette intervention implique une mise en œuvre constante dépourvue d'une limite temporelle.

La section centrale a pour but de présenter une priorisation au moyen de six critères. Ces critères ont été déterminés par le comité de travail dans le cadre de ses travaux. En ordre d'importance, les critères sont : les interventions visant la mise à niveau des infrastructures, la localisation des interventions dans les zones à risques, les interventions touchant le transport, les interventions visant la mise en valeur de l'environnement, les interventions renforçant l'identité et favorisant la création d'ambiance et les interventions permettant de favoriser l'attractivité du lieu.

La quatrième section porte sur les échéances de réalisation. À cet effet, il est important de souligner que certains travaux nécessiteront des délais importants en raison de l'ampleur du site d'intervention se prolongeant sur 15 kilomètres. De ce fait, toutes les interventions ne pourront être réalisées simultanément. Divisée en trois catégories, la colonne « court terme » vise les interventions pouvant débuter au cours des deux prochaines années. La colonne « moyen terme » vise les interventions nécessitant une plus grande coordination exigeant un délai de planification. La réalisation de ce type d'intervention implique des délais de réalisation de l'ordre de deux à cinq ans.

Finalement, la colonne « long terme » vise les interventions requérant une planification et une coordination importantes caractérisées par la multiplicité des parties prenantes. Ces interventions impliquent des délais de réalisation de plus de cinq ans. Tel que mentionné précédemment, certaines interventions devant être réalisées sur l'ensemble du parcours impliqueront un échelonnement. De ce fait, certains travaux pourront être complétés plus rapidement.

La colonne « coût » permet d'identifier à l'aide d'une échelle l'ampleur des coûts pour chacune des interventions. Ces coûts ont été déterminés à l'aide de comparaison avec des interventions similaires ayant été réalisées au cours des dernières années dans la province québécoise. Des estimations additionnelles devront être réalisées au moment de la planification de l'intervention.

Les deux dernières colonnes ont pour but d'identifier les acteurs impliqués dans la réalisation des interventions. Le plan d'action permet de distinguer le porteur de dossier des participants. L'arrondissement ne détient pas le contrôle sur l'ensemble des interventions. Notamment, certaines d'entre elles ne relèvent pas de la compétence du conseil d'arrondissement. Dans ces cas, l'implication de l'arrondissement aura pour principal objectif de représenter sa population locale auprès des instances concernées afin d'assurer non seulement la prise en compte des souhaits de la population locale, mais aussi de soutenir le développement d'une vision cohérente du boulevard en lien avec les interventions pour lesquelles l'arrondissement détient les responsabilités.

Plan de mise en œuvre du plan directeur pour la revitalisation du boulevard Guoin

Domaine d'intervention	Moyen / Action	Mode de réalisation		Priorisation						Échéance			Coût	Acteurs	
		Ponctuel	Continu	Mise à niveau des infrastructures	Zones à risques	Transport	Mise en valeur de l'environnement	Identité / Ambiance	Attractivité	Court	Moyen	Long		Responsables	Partenaires
Emprise de la rue	Reconstruire les infrastructures (égout, aqueduc, chaussée)	X									X	X	\$\$\$\$	Ville de Montréal	Arrondissement RDPPAT
	Aménager des trottoirs	X									X	X	\$\$\$	Ville de Montréal	Arrondissement RDPPAT
	Enfouir les fils électriques	X									X	X	\$\$\$\$	Ville de Montréal	Arrondissement RDPPAT Hydro-Québec Entreprises de télécommunication
	Modifier certains aménagements de l'emprise	X								X	X		\$\$\$	Ville de Montréal	
	Ajouter des infrastructures pour le transport collectif	X									X	X	\$\$	Ville de Montréal	STM Arrondissement RDPPAT
	Envisager une circulation à sens unique	X									X		\$\$	Ville de Montréal	Arrondissement RDPPAT
	Réviser la signalisation routière		X							X	X	X	\$\$	Ville de Montréal	Arrondissement RDPPAT
Piste cyclable	Réaménager la piste cyclable	X									X	X	\$\$\$-\$\$\$\$	Ville de Montréal	Arrondissement RDPPAT
	Relier la piste cyclable avec les autres liens cyclables		X								X		\$	Ville de Montréal	Arrondissement RDPPAT
	Aménager des haltes-cyclistes	X									X		\$\$\$	Arrondissement RDPPAT Ville de Montréal	
	Bonifier la signalisation	X								X	X		\$\$	Arrondissement RDPPAT Ville de Montréal	
Rivière et berges	Assurer la stabilité des berges	X									X	X	\$\$\$\$	Arrondissement RDPPAT	Ville de Montréal MDELCC
	Accroître l'accessibilité aux berges		X							X	X		\$	Ville de Montréal	Arrondissement RDPPAT
	Aménager un plus grand nombre d'accès à l'eau	X									X	X	\$\$\$	Arrondissement RDPPAT	Ville de Montréal MDELCC
	Offrir une programmation d'activités en lien avec l'eau		X								X	X	\$\$\$	Arrondissement RDPPAT	Organismes divers
	Nettoyer les berges		X							X			\$	Arrondissement RDPPAT	Citoyens
	Augmenter le nombre et mettre en valeur les vues sur la rivière		X							X	X		\$	Arrondissement RDPPAT	Ville de Montréal MDELCC

Plan de mise en œuvre du plan directeur pour la revitalisation du boulevard Gouin (suite)

Domaine d'intervention	Moyen / Action	Mode de réalisation		Priorisation						Échéance			Coût	Responsables	Partenaires
		Ponctuel	Continu	Mise à niveau des infrastructures	Zones à risques	Transport	Mise en valeur de l'environnement	Identité / Ambiance	Attractivité	Court	Moyen	Long			
Espaces publics	Requalifier des parcs sous-utilisés	X									X	X	\$\$	Arrondissement RDPPAT	Ville de Montréal MDDELCC
	Développer un réseau de services		X								X	X	\$\$	Arrondissement RDPPAT	
	Offrir des lieux de rencontres	X									X	X	\$-\$	Arrondissement RDPPAT	
	Modifier et ajouter du mobilier urbain		X							X	X		\$\$	Arrondissement RDPPAT	Ville de Montréal
	Diversifier les aménagements et les types de végétaux		X								X		\$	Arrondissement RDPPAT	
Espaces privés	Encourager la plantation de végétaux dans les cours avant		X							X			\$	Arrondissement RDPPAT	Propriétaires fonciers
	Favoriser l'entretien et la propreté des immeubles		X							X			\$	Arrondissement RDPPAT	Ville de Montréal Propriétaires fonciers
	Favoriser un cadre bâti de faible et moyenne densité	X								X			\$	Arrondissement RDPPAT	
Attractivité	Aménager des lieux d'interprétation de la flore et de la faune	X									X		\$-\$	Arrondissement RDPPAT Ville de Montréal	Organismes et associations
	Soutenir la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux.		X							X			\$-\$	Arrondissement RDPPAT Ville de Montréal	Organismes et associations
	Augmenter l'accessibilité à l'histoire du quartier		X							X			\$-\$	Arrondissement RDPPAT	Organismes et associations
	Encourager la présence de commerces locaux		X							X			\$	Arrondissement RDPPAT	SODEC
	Dynamiser les aménagements par l'art public et l'innovation		X								X		\$-\$	Arrondissement RDPPAT	Ville de Montréal
	Utiliser une signature graphique et un design singulier		X								X		\$-\$	Arrondissement RDPPAT	Ville de Montréal
	Offrir plus de possibilités de stationnement		X							X	X		\$-\$	Arrondissement RDPPAT	Propriétaires fonciers
	Encourager le transport actif		X								X		\$	Arrondissement RDPPAT	STM
	Confirmer le boulevard Gouin comme lien actif entre les parcs-nature		X								X		\$	Arrondissement RDPPAT	Ville de Montréal
	Bonifier la signalisation des lieux touristiques	X									X		\$\$	Ville de Montréal	Arrondissement RDPPAT
	Aménager des traverses en lien avec les lieux d'intérêts	X									X		\$	Ville de Montréal	Arrondissement RDPPAT
	Encourager l'implication citoyenne		X								X		\$	Arrondissement RDPPAT	Citoyens
Développer et mettre en œuvre un plan de communication		X									X		\$-\$	Arrondissement RDPPAT	Ville de Montréal

Au-delà de la priorisation des interventions en fonction du contenu du tableau précédent, certaines interventions nécessiteront un échelonnement des travaux. À cette fin, le comité de travail s'est positionné sur les sites à privilégier dans les premières phases de réalisation. Ces secteurs ont été identifiés pour les raisons suivantes : les mauvaises conditions actuelles, les risques pour la sécurité des personnes (piétons et cyclistes) et le niveau d'achalandage du secteur. Il est à noter que ceci ne signifie pas que toutes les interventions débiteront inévitablement dans ces secteurs.



Finalement, la portée du projet de revitalisation du boulevard Gouin étant colossale, il est évident que l'arrondissement devra se munir de partenaires financiers dans la réalisation de l'ensemble des interventions. En ce sens, l'arrondissement tentera de bénéficier de toutes les opportunités qui se présenteront. Ainsi, il est possible que certaines interventions détenant une moins grande priorité soient réalisées plus rapidement si des opportunités administratives ou financières se présentent.

Conclusion

L'exercice de diagnostic a permis non seulement d'identifier les problématiques, mais aussi les opportunités de développement. À ce fait, la planification de la revitalisation du boulevard Gouin vise à valoriser les nombreuses richesses du territoire afin que la population puisse en bénéficier longuement.

Le plan directeur se fonde sur le développement d'un boulevard Gouin sécuritaire et familiale, soit à l'image de la population. L'Arrondissement espère que sa réalisation saura apporter un sentiment de fierté et d'appartenance aux citoyens qui vivent, découvrent et partagent leur quotidien avec boulevard Gouin.

Le contenu du plan directeur représente un exercice de réflexion collective réalisé sur une période d'un peu plus d'un an. À cet effet, la population a bénéficié de nombreuses opportunités pour communiquer leurs idées. L'Arrondissement souhaite remercier particulièrement les citoyens ayant participé à la démarche que ce soit par leur présence en consultation publique, l'acheminement de leurs commentaires via le formulaire électronique ou la participation au sondage électronique. Plus particulièrement, l'Arrondissement souhaite remercier les cinq membres citoyens du comité de travail dont l'engagement fut exemplaire.

Participants

Membres du comité de travail

- ↳ Alexander Bilotta – résidant
- ↳ Réjean Denis – résidant
- ↳ Maria Di Lena – résidant
- ↳ Bernard Donato – Direction du développement du territoire et des études techniques – Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- ↳ Maryse Dumouchel – Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social– Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- ↳ Donald Hubert – Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social – Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- ↳ Richard Joseph – Direction du développement du territoire et des études techniques – Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- ↳ Jocelyn Larouche – résidant
- ↳ Caroline Lépine – Direction du développement du territoire et des études techniques – Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- ↳ Claudine Marchand – Direction d'arrondissement– Arrondissement Rivière-des-Prairies –Pointe-aux-Trembles
- ↳ Nathalie Pierre-Antoine – Conseillère d'arrondissement – District de Rivière-des-Prairies – Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- ↳ Sabin Tremblay – Direction du développement du territoire et des études techniques – Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- ↳ Corinne Tastayre – résidant

Participants externes (présentation devant le comité)

- ↳ Chantale Brouillette– Direction des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal – Ville de Montréal
- ↳ Anne-Marie Dufour – Direction de l'urbanisme – Ville de Montréal
- ↳ Pierre Legendre – Direction des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal – Ville de Montréal
- ↳ Clara Nguyen – Direction des transports – Ville de Montréal
- ↳ Carlos Alejandro Silva – Direction du développement du territoire et études techniques – Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- ↳ Ralph Vicère – Direction des transports – Ville de Montréal

Organismes et institutions participants (activités)

- ↳ Collectif Audiotopie
- ↳ Polyvalente Jean-Grou
- ↳ Collège Saint-Jean-Vianney

Rédaction

Direction du développement du territoire et des études techniques – Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

SUIVEZ-NOUS SUR



facebook.com/rdp.pat
ville.montreal.qc.ca/rdp-pat



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 